

REVUE DE PRESSE

8 avril 2024

JOURNAUX **PRESSE** **Radio** information
télé
MÉDIAS *Médias*
sociaux

Afin de se conformer à la Loi sur le droit d'auteur,
la FCSSQ détient une licence autorisant une
redistribution électronique restreinte de ce document.



La Fédération
des centres de services
scolaires du Québec

PRODUIT PAR

influence

La maîtrise en enseignement délaissée au profit des nouveaux programmes courts

Les demandes d'admission aux maîtrises qualifiantes en enseignement continuent de chuter, alors que la popularité des nouveaux programmes courts destinés aux enseignants non légalement qualifiés semble se confirmer. Pour s'adapter à cette nouvelle réalité, des universités ajustent ou réforment leurs maîtrises.

Fannie Bussières McNicoll

« Je suis très heureuse et soulagée. Un programme court adapté pour moi, je n'attendais que ça! » lance Siham Fairouz Chehat, qui enseigne le français langue seconde aux adultes depuis déjà cinq ans sans être légalement qualifiée, comme des milliers d'autres.

Elle s'était inscrite à l'automne dernier à la maîtrise qualifiante à l'UQAM, dans l'espoir d'obtenir le brevet d'enseignement et de stabiliser sa situation professionnelle. Mais ce programme l'a vite déçue.

Cette maîtrise ne me convient pas. Je trouve qu'il y a beaucoup de points négatifs. La charge de travail est trop lourde, on me demande de refaire certains cours inutilement, on ne reconnaît pas mon expérience sur le terrain, décrit-elle.

Bref, elle trouve les cours de cette maîtrise de 60 crédits à temps partiel trop théoriques, pas assez ancrés dans la pratique de l'enseignement. Tous les jours, je me demandais si j'allais continuer cette maîtrise ou non.

Elle a donc sauté de joie en apprenant que les nouveaux programmes courts de 30 crédits, des diplômes d'études supérieures spécialisées (DESS) développés par l'Université TÉLUQ, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et l'Université du Québec à Montréal, avaient été approuvés à la vitesse grand V par Québec via le projet de loi 23.

Ces programmes sont destinés à ceux qui enseignent déjà dans les écoles du Québec, ce qui concerne une proportion significative de l'actuelle clientèle des maîtrises qualifiantes, des gens comme Siham Fairouz Chehat.

Maintenant, c'est sûr que je change de programme, assure-t-elle. Le DESS de la TÉLUQ me semble plus adapté aux besoins de ceux qui sont déjà en emploi dans

les écoles. La formule à distance me convient. Et de ce que j'ai entendu, on peut vraiment appliquer ce qu'on apprend directement dans notre classe.

L'arrivée de ce programme court, ça me donne de l'espoir. Je vais peut-être rester dans le domaine [de l'enseignement] finalement.

Une citation de Siham Fairouz Chehat

Pris entre l'arbre et l'écorce

Nicolas Poirier, lui, se trouve coincé. Il a démarré en 2019 la maîtrise qualifiante en éducation préscolaire en enseignement primaire à l'Université de Montréal, alors qu'elle était encore au stade de projet pilote. Depuis, il a accumulé 45 des 60 crédits requis et devrait réussir à la conclure d'ici un an et demi, si tout va bien.

Il regarde avec beaucoup d'envie ceux qui ont la possibilité d'embarquer dans les programmes courts à moitié moins longs qui vont mener eux aussi, après une période de probation, au fameux brevet d'enseignement. Tant qu'à avoir été aussi loin, je vais continuer [la maîtrise], mais ça me semble interminable, confie-t-il.

Je me dis que si j'avais attendu, peut-être que je serais dans un programme qui pourrait me mener au brevet d'enseignement plus rapidement et de manière beaucoup plus compréhensive avec ma situation professionnelle et familiale, ajoute celui qui attend son premier enfant.

Je souhaiterais juste être dans le bon programme pour moi. J'aimerais ça avoir mon brevet avant d'arriver à l'âge de la retraite.

Une citation de Nicolas Poirier

Il trouve difficile de se buter à la rigidité du système, comme d'autres l'ont dénoncé avant lui. Il a dû

refaire certains cours qui, selon lui, auraient dû lui être crédités. Et il vient de décider, pour des raisons financières, de reporter le stage – non rémunéré – qui le rapprocherait de la fin de son parcours parce qu’il lui était impossible de le faire dans son milieu de travail.

Par ailleurs, la non-admissibilité de cette longue maîtrise aux bourses Perspective Québec et les ratés du programme de bourses de persévérance compliquent encore davantage les choses du côté financier.

Il souhaiterait que ceux et celles qui, comme lui, ont déjà effectué une bonne partie du parcours de maîtrise et qui ont de l’expérience terrain puissent bénéficier d’exceptions pour obtenir leur diplôme plus rapidement.

Ça serait intéressant que [l’Université] crée des paliers après tant de crédits, par exemple, et qu’[elle] mette en place un système de reconnaissance des acquis, pour faciliter notre diplomation et éviter l’exode vers les autres programmes de DESS, propose-t-il.

Désintérêt pour les maîtrises qualifiantes

Plusieurs universités ont remarqué dans les dernières années une baisse généralisée de l’intérêt porté pour les programmes en enseignement, qui se traduit notamment en une baisse du nombre de demandes d’admission pour ceux-ci, particulièrement dans la région de Montréal.

Le phénomène semble particulièrement aigu pour les maîtrises qualifiantes, maintenant en compétition avec les nouveaux programmes courts.

Récemment, la doyenne de la Faculté de l’enseignement de l’Université de Montréal, Ahlem Ammar, disait craindre un exode de ses étudiants des maîtrises qualifiantes en raison de l’arrivée des nouveaux DESS.

Entre 2022 et 2024, le nombre de demandes d’admission à la maîtrise en enseignement au secondaire et à la maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire ont en effet chuté respectivement de 45 % et de 62 %.

Nombre de demandes d’admission - Université de Montréal

| Programme | Automne 2022 | Automne 2023 | Automne 2024 |
|--|--------------|--------------|--------------|
| Maîtrise en enseignement au secondaire | 150 | 85 | 82 |
| Maîtrise en éducation préscolaire et enseignement primaire | 364 | 171 | 137 |

Source : Université de Montréal

Mme Ammar estime tout de même que ces maîtrises demeureront pertinentes et continueront d’attirer ceux qui souhaitent se qualifier avant d’aller sur le marché de l’emploi dans le milieu de l’enseignement. Il s’agit d’un profil qu’on ne doit pas perdre de vue et pour qui il faut continuer d’offrir des voies qualifiantes, car chaque personne qualifiée fait avancer les choses dans ce contexte de pénurie.

Elle pense que la maîtrise qualifiante devrait aussi demeurer une voie privilégiée pour les enseignants non légalement qualifiés qui veulent sortir de l’université directement avec un brevet, les diplômés des nouveaux programmes courts devant, eux, effectuer un stage probatoire avant d’obtenir ce permis permanent d’enseigner.

À l’UQAM, le nombre de demandes d’admission pour la maîtrise en enseignement au secondaire a diminué de près de moitié entre 2021 et 2023. Les données pour l’automne 2024 ne sont pas disponibles, car les admissions sont toujours ouvertes pour ce programme, mais on craint que l’arrivée de programmes courts concurrents fasse dégringoler les candidatures.

J’ai toujours dit que les programmes courts représentaient un risque particulièrement pour les maîtrises qualifiantes, confie Jean Bélanger, le doyen de la Faculté des sciences de l’éducation de l’UQAM.

Même s’il s’est lancé, avec réticence et prudence, dans l’aventure d’un programme court, un DESS en enseignement préscolaire/primaire, il est important que ceux-ci ne deviennent pas une voie de qualification permanente. Le débat n’est pas terminé. La majorité des universités sont encore contre ces parcours accélérés, rappelle-t-il.

Engouement anticipé pour les programmes courts

À l'Université TÉLUQ, on voit aussi une baisse de l'intérêt pour la maîtrise qualifiante en éducation préscolaire et enseignement primaire. Le nombre de demandes d'admission est passé de 329 pour la session d'automne 2022 à 127 pour celle d'automne 2023.

Pendant ce temps, leurs nouveaux DESS semblent avoir le vent dans les voiles.

À sa première année d'envol, le DESS en éducation préscolaire et enseignement primaire de la TÉLUQ a attiré 451 candidatures. Les admissions ne sont pas encore ouvertes pour l'automne prochain, mais nous recevons beaucoup de demandes d'informations quotidiennement, écrit la directrice du service des communications de la TÉLUQ, Élisabeth Farinacci. Nous faisons un lien entre l'engouement pour la création de notre DESS [et la baisse du nombre de demandes d'admission] pour la maîtrise qualifiante, qui est plus longue, ajoute-t-on.

À l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), le nombre de candidats canadiens a baissé tant pour les baccalauréats que pour la maîtrise qualifiante en enseignement secondaire (passé de 36 en 2023 à 21 en 2024).

La baisse de demande pour la maîtrise peut avoir un lien avec l'arrivée des deux nouveaux DESS en enseignement secondaire en français et en mathématiques, selon la directrice du service des communications de l'UQAT, Stéphanie Duchesne. Mais d'autres facteurs peuvent expliquer ces baisses d'intérêt, notamment la baisse démographique, le plein-emploi ainsi que l'image de la profession, énumère-t-elle.

Les deux nouveaux DESS en enseignement secondaire en français et en mathématiques n'étant pas encore ouverts aux admissions, il est trop tôt pour chiffrer l'engouement pour ceux-ci, mais une soixantaine d'étudiants ont été admis dès leur première année de démarrage, ce qui est de très bon augure, selon Mme Duchesne. On le sent, qu'on répond à un besoin, affirme-t-elle.

Assouplissements et révision des maîtrises qualifiantes en vue

Consciente des obstacles auxquels font face les étudiants comme Nicolas Poirier, l'Université de Montréal vient d'annoncer qu'elle lèverait certaines conditions sur les stages en emploi afin de s'assurer que ses étudiants ne seront plus amenés à quitter leur emploi pour effectuer un stage non rémunéré.

Cet assouplissement, qui répond à la demande de notre population étudiante, a pu se faire grâce à une collaboration avec les ministères de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et s'appliquera à toute personne en situation d'emploi à partir de l'automne 2024, se félicite Ahlem Ammar.

On veut que les programmes [de maîtrise en enseignement] soient aussi performants que possible et qu'ils répondent aux besoins des personnes qui s'y inscrivent. On s'aperçoit qu'à l'usure, ce n'est pas aussi simple [que souhaité] pour les étudiants. Donc il faut faire preuve d'un peu de flexibilité.

Une citation de Daniel Jutras, recteur de l'Université de Montréal

À l'UQAM aussi, des discussions sont en cours pour s'assurer de maintenir l'attractivité de leur maîtrise qualifiante en enseignement secondaire et répondre à des critiques comme celles de Siham Fairouz Chehat.

M. Bélanger confie que son établissement est en train de réfléchir à une nouvelle proposition de maîtrise au secondaire. Les critères d'admission, très restrictifs, pourraient être élargis pour reconnaître d'autres bassins de compétences. Et le nombre de crédits à obtenir pourrait être diminué pour éviter certains dédoublements dans la formation, ajoute-t-il. Tout ça n'est pas arrêté et formalisé encore, mais les discussions vont bon train.

Je suis sensible à la réalité des gens qui sont au travail, qui ont une famille et qui veulent se former en même temps. Je sais que c'est lourd. Mais je suis aussi sensible à la responsabilité sociale d'offrir une formation de qualité et un brevet qui correspondent à un niveau de compétence attendu par la société.

Une citation de Jean Bélanger, doyen de la Faculté des sciences de l'éducation de l'UQAM



COMPRENDRE

L'ÉCOLE À TROIS VITESSES

Le système scolaire québécois donne-t-il une chance égale à tous ? « Non », répond Isabelle Plante, professeure au département de didactique de l'UQAM, qui propose quatre sources pour nous aider à comprendre cette école qu'on dit à trois vitesses.

SUZANNE COLPRON
LA PRESSE

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Qu'est-ce que l'école à trois vitesses ? L'expression décrit les trois strates du système d'éducation québécois : les classes ordinaires, les programmes sélectifs et les écoles privées.

Cette stratification est particulièrement prononcée au secondaire, où les écoles privées attirent souvent les élèves les plus doués ou issus de familles aisées, ce qui entraîne un déséquilibre au sein du système public, explique la professeure Isabelle Plante.

Pour contrer l'attraction du privé, les écoles publiques étoffent leur offre de programmes particuliers sélectifs, exacerbant paradoxalement la ségrégation et les inégalités sociales. Une étude de l'Université de Montréal¹ montre qu'à peine 15 % des élèves des classes ordinaires des écoles publiques vont à l'université, contre 51 % des jeunes du public enrichi et 60 % de ceux du privé.

Pour approfondir ces enjeux, Mme Plante recommande d'écouter la série de balados *Chacun sa classe* par Karine Dubois sur la plateforme OHdio de Radio-Canada.

GROS POISSON, PETIT BASSIN

Dans une des recherches qu'elle a menées, Isabelle Plante a analysé le passage d'élèves du primaire au secondaire, vers le public ordinaire, le public enrichi ou le privé.

« Il y a des théories en psychologie sociale qui nous indiquent que, normalement, quand on se compare à des élites, on ne se sent pas très, très bien dans ses shorts », résume-t-elle.

C'est le phénomène du « gros poisson, petit bassin » qui postule que se comparer aux élèves plus doués peut saper l'estime de soi.

Contre toute attente, Mme Plante a observé l'inverse dans ses « propres données » : les élèves qui s'inscrivent au privé ou au public sélectif bénéficient plutôt d'un effet d'assimilation positive, tirant avantage de la présence de camarades de classe performants.

De la même façon, comme les élèves forts ou issus de familles aisées sont davantage attirés par le privé ou par les programmes particuliers, les classes ordinaires comptent moins de jeunes performants qui pousseraient les élèves à faire mieux.

Ce constat souligne l'importance de l'environnement scolaire en ce qui concerne la motivation et la réussite des élèves.

LA QUESTION DES INÉGALITÉS

Pierre Canisius Kamanzi, professeur à la faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Montréal, s'intéresse aussi à l'effet de la segmentation scolaire au Québec.

À ce sujet, Mme Plante recommande de lire *Enseignement supérieur et inégalités sociales. Entre politiques publiques et parcours éducatifs*, auquel il a collaboré.

Offert sur le site des Presses de l'Université du Québec, l'ouvrage de près de 400 pages retrace l'évolution des politiques éducatives au Québec depuis les années 1960, mettant en lumière comment, malgré une démocratisation apparente, l'accès à l'enseignement supérieur reste marqué par des clivages socioéconomiques. Les auteurs plaident pour une réforme éducative qui s'attaque à ces inégalités.

Il permet de comprendre d'où vient le système scolaire québécois et pourquoi, au Québec, contrairement à ce qu'on voit dans la plupart des autres provinces, les écoles

privées sont largement subventionnées par l'État, jusqu'à 75 %, ce qui les rend plus facilement accessibles.

LE CHOIX DES PARENTS

Que faudrait-il faire pour améliorer l'égalité des chances ?

Sur papier, la solution peut sembler simple. Si le système actuel comporte d'importants défauts, pourquoi ne pas le changer en mettant fin au financement des écoles privées par le gouvernement ou en le réduisant considérablement ou en demandant aux écoles publiques de ne plus faire de sélection ?

« Si on cessait de financer le privé, on laisserait toujours le choix aux parents d'envoyer leurs enfants au privé, mais ils devraient payer le vrai prix », avance Isabelle Plante.

Une telle solution aurait toutefois des conséquences : la disparition de la plupart des écoles privées, qui sont souvent des établissements de qualité, et une pression énorme sur le secteur public pour accueillir les élèves qui ne pourraient plus payer les droits de scolarité du privé. Des études ont cherché à mesurer l'impact de ces mouvements pour divers niveaux de subvention.

On pourrait aussi dire que ces problèmes ne se poseraient pas si les parents choisissaient massivement

le système public au lieu d'encourager l'enseignement privé ou les programmes particuliers. Et donc qu'ils seraient en partie responsables de la situation.

« Pour avoir viré le problème dans tous les sens, je pense qu'on ne peut pas demander aux parents de prendre cette décision », conclut Mme Plante.

« Parce que le parent, dans le fond, a un mandat assez restreint, qui est celui de s'occuper de ses enfants. Bien sûr qu'on peut dire, c'est très dommage, il faudrait penser à la société, et à protéger notre école. Malheureusement, quand vient le temps de choisir entre soutenir ses enfants et soutenir le système d'éducation, le choix est simple : on va faire le mieux possible pour nos enfants. »

Pour explorer davantage ce sujet, la professeure recommande de lire *Ces ados qui font mentir les clichés*, de la journaliste et autrice Dominique Scali, qui offre un regard nuancé sur les effets du choix de l'école sur le parcours des jeunes dans un contexte de pressions sociales et économiques changeantes.

Ces ados qui font mentir les clichés

Dominique Scali

Les Éditions du Journal

288 pages

**le journal
de montréal**

Le français pèse lourd sur les garçons à l'école

DAPHNÉE DION-VIENS Le Journal de Québec

Ils sont moins présents dans les programmes sélectifs

Le français pèse lourd dans la trajectoire des garçons à l'école : ils sont moins nombreux dans les programmes sélectifs des écoles secondaires en raison de leurs plus faibles résultats et de leur moindre motivation en français, selon une des premières études québécoises à se pencher sur ces enjeux.

Ces résultats suggèrent par ailleurs que « l'école à trois vitesses pourrait nuire davantage aux garçons », ce qui pourrait mener à de nouvelles pistes pour expliquer le décrochage au masculin, affirme Isabelle Plante, qui est professeure à l'UQAM et auteure principale d'un article scientifique qui vient d'être publié dans la revue *British Journal of Educational Psychology*.

Cette étude a été réalisée auprès de 577 élèves de sixième année provenant de la grande région de Montréal. Parmi eux, 26 % des garçons ont été admis dans un programme sélectif au secondaire, que ce soit dans une école privée ou publique, comparé à 39 % des filles.

Ces chiffres concordent avec ceux obtenus auprès de Statistique Canada pour le Québec, précise Mme Plante. « C'est vraiment important comme écart », laisse-t-elle tomber.

Les résultats scolaires et la motivation des élèves en mathématique et en français, de même que leur

comportement, ont par la suite été analysés à l'aide de différents questionnaires.

Résultat : parmi tous les facteurs scrutés à la loupe, c'est le français qui pèse le plus lourd dans la balance.

TRÈS DÉTERMINANT

« On a été surpris de voir à quel point le français était déterminant dans l'admission » au secondaire, affirme Mme Plante.

Un élève qui est fort en mathématique, mais plus faible en français, a moins de chances d'être admis dans un programme sélectif qu'un élève qui, à l'inverse, réussit mieux en français qu'en mathématique, explique celle qui est titulaire d'une chaire de recherche sur les différences de genre à l'école.

Étonnamment, les problèmes de comportement et le manque de motivation, que l'on retrouve plus fréquemment chez les garçons, n'ont pas d'impact direct sur l'admission au secondaire, selon cette étude.

« La réussite scolaire en français et l'attitude envers le français sont excessivement importantes », résume Mme Plante.

ÉDUCATION Technologie

Un job à temps plein pour gérer sextage et conflits

Une intervenante guide les ados face aux *dick pics* et autres dérapages sur le web

Réfléchir avant d'envoyer une *dick pic*. Demander la permission avant de publier une photo comique. Réagir aux mots méchants sur les réseaux sociaux. Les jeunes d'une école secondaire de Montréal seraient les seuls au Québec à avoir accès en tout temps à une intervenante pour les aider à gérer ces enjeux.

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

« C'est vous autres qui êtes les plus touchés. Plus de la moitié de mes cas [de partage de photos intimes], ce sont des première secondaire ».

Élise Dupras, 43 ans, lance cette phrase devant une trentaine de jeunes qui ont justement 12 et 13 ans. Plusieurs ouvrent la bouche d'étonnement en apprenant l'audace de leurs semblables.

« Qui pense que sur Snapchat, la photo disparaît vraiment après 24 heures? » demande l'intervenante.

Un élève lève la main et dit connaître des techniques pour capturer ces images censées être temporaires.

« Tu inspires confiance! » s'indigne avec sarcasme une élève quelques bureaux plus loin.

À la fin de mars, *Le Journal* révélait que des enfants de plus en plus jeunes se faisaient intimider et insulter sur les réseaux sociaux, parfois dès l'âge de 6 ans.

À l'école Monseigneur-Richard de l'arrondissement Verdun à Montréal, tout ce qui touche le sextage, la cyberintimidation et la dépendance aux écrans, c'est Élise Dupras qui s'en occupe.

Au retour de la pandémie, le personnel de l'établissement a remarqué que beaucoup de ses 1500 élèves avaient passé énormément de temps devant des écrans.

JOIGNABLE 7 JOURS SUR 7

Des situations nouvelles, comme le partage de photos intimes, se sont mises à émerger, raconte le directeur François Millette.

C'est de là qu'est née l'idée d'embaucher Élise Dupras, à la rentrée 2022, pour qu'elle se consacre entièrement aux cyberenjeux.

« Je peux vous dire que je n'arrête pas, de 8 h à 15 h 30 ». Et même plus, puisque les jeunes peuvent la joindre sur les réseaux sociaux 7 jours sur 7.

CONSENTEMENT, MÊME SI C'EST DRÔLE

« Tu as pris une photo drôle de Sarah qui fait une grimace. Tu te dis: "C'est comique,

je vais la publier". Mais est-ce que Sarah, elle, trouve ça comique? » a-t-elle donné en exemple pour expliquer le consentement à l'image lors d'un atelier auquel a pu assister *Le Journal*.

Dans son bureau décoré d'une banderole de lumières, l'ambiance est chaleureuse. Elle y reçoit les jeunes qui cognent à sa porte.

Un cas classique: une ado s'est fait traiter de « chienne » sur les réseaux sociaux.

Il n'y a pas très longtemps, des élèves l'ont consultée après avoir clavardé avec un pédophile. Autre exemple: un élève se plaignait qu'un interview filmé de lui eût été diffusé sur Tik Tok par des collègues sans son consentement.

« Tu n'as pas donné ton consentement à recevoir une photo? Viens me voir. Ça peut être considéré comme une agression. D'ailleurs, personne n'aime recevoir des *dick pics* quand ce n'est pas sollicité », explique-t-elle aux élèves.



ÉDUCATION Technologie

Une initiative qui aurait avantage à être reproduite

DOMINIQUE SCALI
Le Journal de Montréal

Les interventions d'Élise Dupras répondent tellement aux besoins des jeunes qu'elle est « victime de son succès » et que le projet pourrait être repris ailleurs.

« Elle s'est rendue indispensable », dit M. Millette, qui souhaiterait pouvoir régulariser le poste de M^{me} Dupras, ce qui lui permettrait de former d'autres intervenants et de reproduire le projet dans d'autres écoles du Centre de services Marguerite-Bourgeoys.

Il faut dire que M^{me} Dupras a créé son expertise à partir de zéro.

Elle fait partie de l'équipe des techniciens en éducation spécialisée de l'école, mais elle est formée comme intervenante en délinquance.

Elle a cherché du matériel et des exemples desquels s'inspirer un peu partout, en vain.

Elle est arrivée au constat qu'elle est la seule intervenante scolaire au Québec à faire ce qu'elle fait. Du moins, à le faire à temps complet.

LEVER LE TAPIS

« On met des appareils entre les mains de nos cocos sans qu'il n'y ait aucune prévention ou barème au niveau parental », observe M^{me} Dupras en entrevue.

Pendant ce temps, le personnel scolaire a rarement le temps de se

pencher sur les situations qui n'ont pas lieu physiquement à l'école.

Or, la vie sociale des jeunes se passe maintenant bien plus sur les réseaux sociaux que dans la cour.

« Souvent, c'est balayé en dessous du tapis [par les écoles]. C'est à ça que je sers : à lever le tapis. »

« RARE QUE JE CHICANE »

« Les ateliers, ça fait une grosse grosse différence. C'est énorme [...] Ce que je fais en prévention, ça prévient des bagarres plus tard. »

Les jeunes ont non seulement besoin d'être éduqués sur les cyberenjeux, mais aussi d'être accompagnés.

« J'ai l'air bien *tough* comme ça, mais c'est rare que je chicane », rassure-t-elle les élèves pendant l'atelier.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Un des grands défis de son rôle est le fait que les choses sont en constante évolution.

Par exemple, grâce à l'intelligence artificielle, il est maintenant possible de placer la tête d'un adolescent sur le corps nu d'une autre personne.

La scène est fictive, mais la photo est quand même considérée comme de la pornographie juvénile, explique-t-elle.

« Je l'ai appris la semaine dernière. »





CHRONIQUES

Cette peur de se mesurer

PAUL JOURNET

La Presse

Ne retenez pas trop votre souffle : la chasse aux économies pourrait être modeste. La révision des programmes et de la fiscalité annoncée par le gouvernement caquiste se butera à plusieurs obstacles : données imprécises, manque d'indépendance et lobbys mobilisés.

En mars, le ministre des Finances, Eric Girard, a déposé un budget avec un déficit de 11 milliards (en incluant les réserves de précaution et les versements au Fonds des générations pour rembourser la dette). Le déficit structurel s'élèverait à environ 4 milliards. Pour le résorber, il a commandé une révision des dépenses et de la fiscalité.

Cet exercice se fera toutefois à l'interne. Il sera plus politique que les précédentes versions.

En 2014, des rapports avaient été commandés à des chercheurs indépendants. Ils interagissaient avec la haute fonction publique, et non avec les élus.

Ce manque de recul peut rendre sceptique. Des gens qui ont participé à l'élaboration de programmes devront déterminer ceux qui ne fonctionnent pas bien. La liste pourrait être courte.

Les données sont aussi imprécises, ce qui compliquera le travail de ceux qui vérifieront s'ils atteignent leurs objectifs. Pour prendre un exemple connu : le Québec est exclu des études canadiennes sur le cancer parce que ses statistiques ne sont pas assez fiables.

Vrai, le ministre de la Santé, Christian Dubé, travaille activement à corriger ce problème. Mais avec la création de Santé Québec et les ruptures de services, il sera difficile de trouver des économies substantielles. La même logique vaut en éducation, le deuxième poste de dépenses de l'État.

Autre exemple, les municipalités. D'une part, elles peinent à payer pour leurs responsabilités croissantes. D'autre part, certaines contrôlent mal leurs dépenses, comme l'a souvent mesuré Robert Gagné, directeur du Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal.

En 2015, le chercheur avait participé à la révision des programmes commandée par le gouvernement Couillard.

Le lobby municipal avait réagi en exigeant de ne plus devoir partager certains indicateurs de gestion, et Québec a cédé.

La marge de manœuvre s'annonce également faible pour la révision de la fiscalité.

Là aussi, ça se fera à l'interne. Certes, les données y sont meilleures. Mais les options seront limitées. M. Girard balise l'exercice : pas question de proposer une hausse de la TVQ ou des impôts. Au contraire, François Legault a indiqué qu'il espérait encore poursuivre la baisse des impôts dans un prochain mandat.

Dans son dernier budget, M. Girard a fait preuve de courage. Il a osé faire du ménage dans les crédits d'impôt aux secteurs des jeux vidéo et de l'informatique. Il s'appuyait en partie sur les recommandations de la Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques de l'Université de Sherbrooke. Le ministre a toutefois prévenu qu'il ne toucherait plus à ce secteur.

Le titulaire de la Chaire, Luc Godbout, avait aussi signé en 2015 le rapport de la révision de la fiscalité commandé par le gouvernement Couillard. Plusieurs mesures audacieuses avaient été écartées, comme celle de taxer la surconsommation résidentielle d'électricité.

À l'époque, son rapport proposait une réforme à coût nul. Cette fois, si le ministre Girard ne sort que le bâton, il aurait encore plus de difficulté à vendre sa réforme.

Pourtant, il y a un ménage à faire. Par exemple, le Québec offre davantage de crédits d'impôt aux entreprises que l'Ontario – jusqu'à trois fois plus, selon le Centre sur la productivité et la prospérité. Si cela triplait notre productivité, on le saurait.

Chaque année, les programmes s'additionnent. On en enlève rarement. Ce n'est pas pour rien : les citoyens se

plaignent du manque de services. Or, les revenus ne suivent pas la même trajectoire, ce qui crée une pression sur les finances publiques.

À gauche, la révision des programmes est moins populaire. On craint l'austérité. Pourtant, plus on souhaite que le filet social soit généreux, plus son efficacité devient importante. C'est la condition de la viabilité financière de ce modèle.

Idéalement, cette révision devrait être un mécanisme permanent. Or, ça n'a jamais été une priorité. La preuve,

M. Girard hésite encore à créer un Directeur parlementaire du budget, comme à Ottawa.

Et il y a le cycle politique. Ces exercices fonctionnent mieux quand ils sont lancés en début de mandat. Quand il recevra ses recommandations, le gouvernement caquiste sera probablement en période préélectorale. Le pire moment pour sortir les ciseaux.

Et l'histoire récente démontre que ce n'est pas en jasant de finances publiques qu'on gagne des élections.

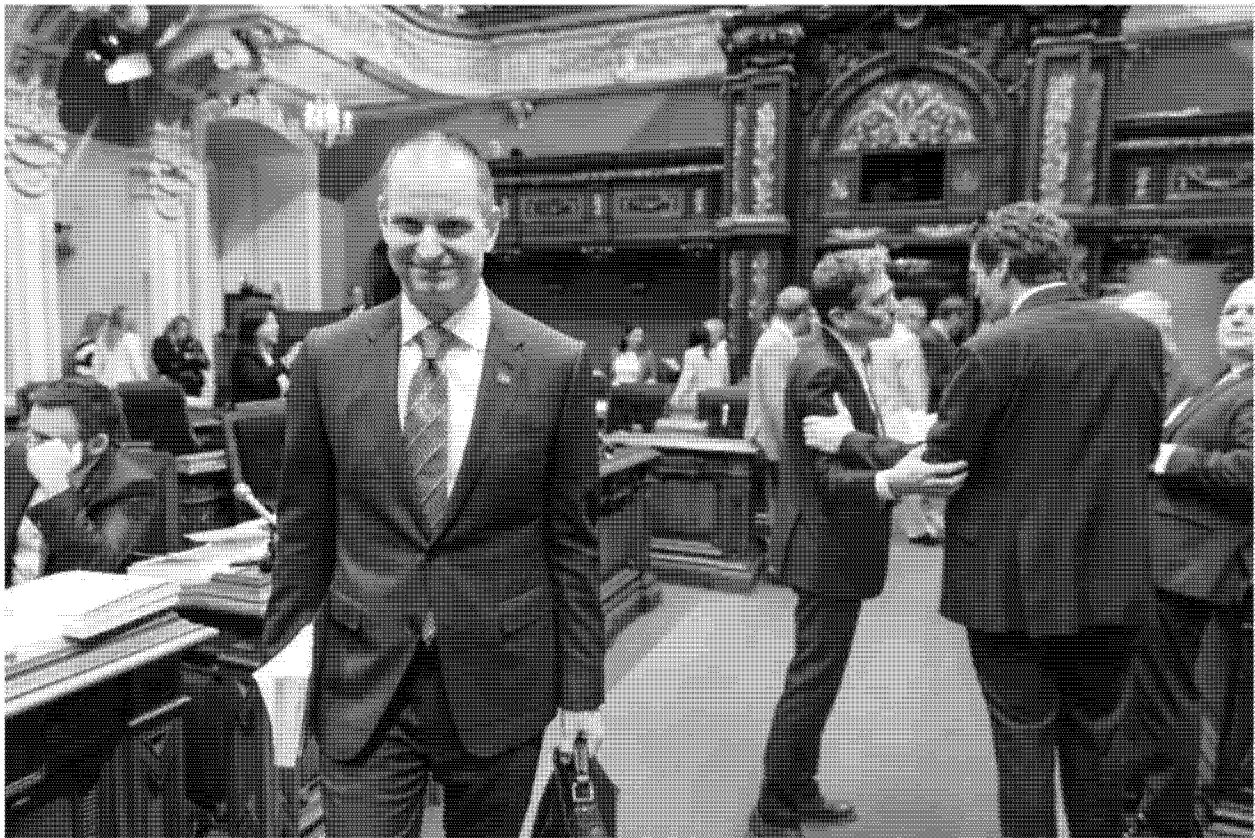


PHOTO EDOUARD PLANTE-FRÉCHETTE, ARCHIVES LA PRESSE

Eric Girard sur le plancher du Salon bleu

Une participante de *Survivor Québec* congédiée

Sarah-Eve Charland
secharland@lecourrier.qc.ca

Après avoir affronté des insectes, des épreuves physiques et mentales et des conditions de survie extrêmes, la Maskoutaine Deborah De Braekeleer n'aura pas survécu au sort que lui réservait le Centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe (CSSSH). L'organisation l'a congédiée pour avoir pris un congé sans solde afin de participer à l'émission *Survivor Québec*.

C'était son rêve. L'enseignante de l'école Saint-Thomas-d'Aquin a été sélectionnée pour faire partie des 20 candidats de la deuxième saison de la populaire émission diffusée à Noovo. Sa participation a été annoncée publiquement le 7 février. À ce moment, elle était déjà en chemin vers les Philippines, mais elle préparait son départ depuis déjà quelque temps.

En novembre, le service des ressources humaines du CSSSH a refusé son congé sans solde même si la direction de l'école était en accord. Mme De Braekeleer avait même trouvé deux remplaçantes légalement qualifiées, qui ne faisaient pas partie de la liste des suppléants, pour s'occuper de sa classe pendant son absence. Malgré le refus du CSSSH, elle a décidé de vivre son rêve.

Le 26 mars, les administrateurs du CSSSH ont débattu, puis voté à huis clos le sort de Mme De Braekeleer, qui enseignait pour le CSSSH depuis 11 ans, lors de la dernière séance du conseil d'administration. Le résultat : sept en faveur du congédiement contre cinq.

Lié à des obligations de confidentialité, le CSSSH n'est pas autorisé à commenter sur la place publique les dossiers de ressources humaines, souligne la porte-parole du CSSSH, Esther Charrette. « Comme employeur, le CSSSH est tenu à appliquer les modalités de la convention collective qui le lie à la partie syndicale et ses membres », ajoute-t-elle.

« Le CSSSH a purement appliqué la convention collective, même s'il aurait pu accorder un congé, réplique le président du Syndicat de l'enseignement Val-Maska, Patrick Thérout. Mais tout congé

autre que pour des raisons médicales est refusé, de façon systématique. Ça fait longtemps qu'on déplore le manque de flexibilité du CSSSH. Les gens sont outrés. Deborah n'a aucune tache à son dossier. Elle a tout planifié. Le cas par cas, c'est quelque chose de faisable, selon moi.»

Selon la convention collective, lorsqu'un employé ne se présente pas au travail, sans raison valable, pendant près de 10 jours, il s'agit d'une rupture de contrat. Toutefois, M. Théroux estime que la décision revient à l'employeur.

« Il n'y a pas eu de bris de service pour les élèves. Le CSSSH aurait pu accorder un congé. Si ça avait été le cas, on n'en serait pas là aujourd'hui. Encore une fois, le CSSSH donne une mauvaise image de lui-même. Le mot circule, si vous travaillez à Saint-Hyacinthe, vous ne pourrez pas vous accomplir sur le plan personnel. »

VISION PÉDAGOGIQUE

« Deborah aurait accepté une sanction, qu'elle soit monétaire ou non, mais c'est beaucoup trop sévère [le congédiement], affirme la colocataire de la participante, Véronique Huvelle, elle-même une ancienne enseignante. Deborah a vécu une expérience personnelle qu'elle aurait voulu partager avec les enfants. Elle n'a pas commis un crime. À l'automne, ils [le CSSSH] ont évoqué la pénurie de main-d'œuvre pour refuser son congé, mais là, quand elle peut revenir, on balaie de la main la pénurie. C'est inadmissible. Ça n'a aucune logique. »

La décision est encore plus crève-cœur lorsqu'on voit la publication sur les

réseaux sociaux du Collège de Montréal qui a plutôt choisi de publiciser la participation de l'une de ses enseignantes à l'émission *Survivor Québec*.

« C'est une expérience qui met de l'avant le dépassement de soi et la persévérance. Au lieu de miser sur cette expérience, le CSSSH a choisi de briser une équipe pédagogique. Deborah prévoyait d'utiliser son expérience comme outil pédagogique. Elle avait même fait une vidéo pour expliquer à ses élèves les raisons de son absence et comment elle allait intégrer cela dans les apprentissages », poursuit Mme Huvelle.

À la diffusion de la première émission le 2 avril, tous les candidats étaient de retour au Québec. Afin de respecter son contrat avec l'émission, Mme De Braekeleer préfère ne pas commenter la nouvelle. Pour le moment, on ne sait pas qui prendra la responsabilité de sa classe la semaine prochaine.

TOLLÉ DANS L'ÉCOLE

La nouvelle du congédiement a créé un soulèvement dans le milieu scolaire. Des employés de l'école ont arboré un chandail en appui à leur collègue cette semaine. Ils comptent le faire au moins une fois par semaine jusqu'à la fin de l'émission. Leur objectif est de forcer le CSSSH à réintégrer l'enseignante en conservant son ancienneté.

Des parents ont aussi envoyé des lettres en soutien. C'est le cas d'Emmanuelle St-Jean, dont deux de ses enfants ont eu Mme De Braekeleer comme enseignante.

« Je peux sans hésiter mentionner la chance exceptionnelle, voire même le privilège qu'ont eu mes garçons d'avoir

cette femme exceptionnelle comme enseignante en troisième année. Mme Deborah est une enseignante comme il se fait plutôt rare. Elle fait preuve de dynamisme, de créativité. Elle motive les enfants, s'investit grandement auprès d'eux et donne envie aux enfants d'aller à l'école. [...] Je comprends qu'en tant qu'employeur, le CSSSH doit exercer un certain devoir d'équité envers tous les enseignants qu'il représente, mais j'ai l'impression que la sanction a été très sévère. Non seulement on la sanctionne, mais on sanctionne surtout nos enfants. Dans un contexte de pénurie d'enseignants, je parviens difficilement à donner du sens à cette décision », partage Mme St-Jean.



CHRONIQUES

Le « congédiement » de l'enseignante De Braekeleer

PATRICK LAGACÉ

La Presse

Est-ce que quelqu'un peut taper sur l'épaule du ministre de l'Éducation et lui demander de lire cette chronique ? J'aimerais que Bernard Drainville comprenne à quel point les centres de services scolaires sont (parfois, souvent) des créatures complètement stupides.

Déborah De Braekeleer est enseignante de 3^e année à l'école primaire Saint-Thomas-d'Aquin, à Saint-Hyacinthe. Elle y enseigne depuis une décennie. De ce que j'ai pu colliger, c'est une enseignante hyperappréciée de ses élèves et de son école.

M^{me} De Braekeleer a décidé de tenter sa chance à l'émission de télé-réalité *Survivor Québec*, à Noovo. Par défi personnel. Ils sont nombreux à tenter leur chance, peu nombreux à être choisis...

Elle a été choisie.

Elle a donc demandé un congé sans solde à son employeur, le centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe.

Parallèlement, M^{me} De Braekeleer s'est assurée que ses élèves soient bien pris en main : l'enseignante a elle-même recruté sa remplaçante, une enseignante qualifiée à la retraite.

Réponse du CSS de Saint-Hyacinthe : désolé, nous refusons votre congé. Il ne s'est pas passé un jour entre la demande de congé de l'enseignante De Braekeleer et le refus de son employeur.

Motif du refus : nous refusons toutes les demandes de congé sans solde pour éviter de piger dans notre bassin de remplaçants, que nous préférons garder pour les congés de maladie.

Fort bien, a plaidé M^{me} De Braekeleer, mais j'ai déjà trouvé ma remplaçante, et elle ne fait pas partie du bassin de suppléants habituels...

Rien n'y fit. Congé refusé.

Déborah De Braekeleer a décidé de défier son employeur et de s'absenter quand même de son travail et de vivre avec les conséquences de sa décision. Elle s'est dit : j'aurai une note à mon dossier, j'aurai des jours de suspension, j'assume...

Sauf que le CSS de Saint-Hyacinthe a décidé d'entamer la procédure de congédiement de son enseignante.

Et ce congédiement a été officialisé fin mars, par un vote serré au conseil d'administration : sept voix contre cinq.

Pour la gradation des sanctions, comme on dit dans le jargon des relations patronales, on repassera : le CSS de Saint-Hyacinthe a sorti la bombe nucléaire tout de suite. Son dossier était sans tache, pourtant.

Question pour le patron du CSS, M. Jean-Pierre Bédard : en quoi c'est bon pour les enfants de la classe de 3^e année de l'école Saint-Thomas-d'Aquin de congédier M^{me} De Braekeleer ?

Je pose aussi la question au boss de M. Bédard, Bernard Drainville.

J'appuie sur Pause, ici.

Je sais ce que plusieurs lecteurs pensent de cette histoire, à ce stade de la chronique, notamment parce que le congé sans solde demandé par Déborah De Braekeleer était lié à sa participation à une émission de télévision qui n'est du reste pas ma tasse de thé.

On peut ne pas aimer ce motif, le trouver frivole. On peut.

Pour moi, le motif importe peu. Que ce soit pour aller marcher à Compostelle, faire du bénévolat dans un orphelinat du tiers-monde ou s'occuper d'un proche malade, il y a toutes sortes de raisons pour lesquelles

on peut devoir demander, un jour, un congé sans solde.

L'expression le dit : « sans solde », donc à coût nul pour l'employeur.

Je souligne que M^{me} De Braekeleer n'a pas laissé ses élèves en plan de façon sauvage. Elle s'est assurée de trouver une remplaçante qualifiée, une enseignante d'expérience à la retraite, à qui elle a laissé toute la matière à enseigner avec des informations sur sa classe.

C'est d'ailleurs cette femme que le centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a embauchée pour remplacer M^{me} De Braekeleer !

Je fais ces précisions, je fais ce plaidoyer en faveur de l'enseignante De Braekeleer. Ce faisant, je ne pense pas aux relations de travail du centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe, je ne pense pas à l'autorité patronale...

Je ne pense qu'aux élèves de la classe de 3^e année de l'école Saint-Thomas-d'Aquin, dont les parents montent au créneau¹ pour défendre l'enseignante De Braekeleer, ces élèves qui ont braillé en apprenant le congédiement de leur enseignante...

Je ne vois pas en quoi sacrer cette enseignante dehors est bon pour les élèves. Je ne pense ici qu'aux élèves... Pas à la virilité patronale de la haute direction du CSS de Saint-Hyacinthe.

Le lecteur de bonne foi est libre, bien sûr, de voir les choses autrement.

J'arrive maintenant au volet vraiment stupide de cette saga.

Déborah De Braekeleer a été congédiée pour insubordination. Elle a perdu sa permanence, son ancienneté, elle ne sait pas ce qui va arriver avec sa caisse de retraite, etc.

Le mot « congédiement » dit tout : t'es dehors, r'viens pu !

Mais le centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a également fait savoir à l'enseignante congédiée, ces

derniers jours, qu'elle était toutefois libre de postuler de nouveau au CSS... pour être suppléante !

Ce que M^{me} De Braekeleer a décidé de faire.

Et où le CSS de Saint-Hyacinthe a-t-il décidé d'affecter l'enseignante congédiée fin mars ?

Insérez ici un roulement de tambour et de la musique de suspense, préparez-vous à entrer dans un brouillard de confusion...

Eh oui, à l'école Saint-Thomas-d'Aquin !

Eh oui, en 3^e année !

Eh oui, dans son « ancienne » classe !

Bref, le CSS de Saint-Hyacinthe réembauche début avril une prof qu'il a congédiée fin mars. Je ne vais pas demander au DG Jean-Pierre Bédard d'expliquer ce paradoxe, il refuse les demandes d'entrevue.

Mais je pose la question au ministre : est-ce que cette histoire de réembauche est logique ?

Les échos que je reçois vont dans ce sens : Déborah De Braekeleer retourne enseigner par amour pour ses élèves, pour leur éviter d'avoir à composer avec une suppléante inconnue (la suppléante qu'elle avait recrutée est partie vendredi dernier).

Elle devrait être en classe ce lundi matin.

Je termine avec deux observations...

Un, une enseignante du Collège de Montréal, une école secondaire privée de Montréal, participe à *Survivor Québec*. Sa participation est célébrée dans l'école, qui lui a donné un congé de « rayonnement »...

Deux, note de service pour les recrues de l'enseignement qui se cherchent une job : il y a des centres de services scolaires qui ont du jugement et d'autres qui en ont moins...

À propos du CSS de Saint-Hyacinthe : vous voilà prévenues.

Éducation

Se donner les moyens d'appriivoiser l'intelligence artificielle à l'école

Par Daniel LeBlanc, Le Droit

Elle n'a pas toujours bonne presse, mais l'intelligence artificielle est un «phénomène sociétal» que le monde de l'éducation ne peut contourner et qui a un «potentiel incroyable» lorsqu'on y a recours à bon escient. Des centaines d'acteurs du milieu étaient appelés à réfléchir à cette question jeudi et vendredi à Ottawa.

Pour Dave Anctil, professeur au Collège Jean-de-Brébeuf et chercheur à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique, le réseau de l'éducation est à un point tournant car le statu quo n'est pas une option plausible.

«Si on veut sortir de l'anxiété que ça cause (l'IA), il faut être acteur. Quand on est acteur d'une transformation, on devient proactif», lance le spécialiste, aussi chercheur affilié en éthique de l'IA à l'Université de Montréal.

Ce dernier, tout comme la vice-présidente du département de recherche en intelligence artificielle à Meta, Joelle Pineau, était au nombre des conférenciers invités au Symposium sur l'intelligence artificielle en éducation organisé par le Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (CECCE) cette semaine.

Quelque 230 personnes de neuf provinces – de l'Ontario au Québec en passant par la Colombie-Britannique et le Nouveau-Brunswick – étaient rassemblées pour engager la discussion et discuter de solutions en lien avec cette technologie qui, malgré ses travers, ouvre aussi la porte à plein de nouvelles facettes et stratégies en éducation.

Opportunités «inouïes»

Pour M. Anctil, le message clé qu'il souhaitait lancer en conférence est clair et net : l'IA permet, lorsqu'utilisée de façon convenable, de développer l'autonomie et «le véritable potentiel» des élèves.

«Mon premier message, c'est que les nouveaux systèmes d'intelligence artificielle générative sont vraiment des outils et des opportunités inouïes dans le

monde de l'éducation pour améliorer ce qu'on peut faire pour nos étudiants. Moi, je les utilise depuis plusieurs années et ç'a un impact important, en particulier pour les étudiants qui rencontrent des difficultés, décrit-il. On ne peut pas faire un tutorat infini avec nos étudiants, car on manque de temps, de ressources. [...] L'IA est capable de donner des rétroactions très riches qui nous prendraient des milliers d'heures à faire.»

À l'autre bout du spectre, les étudiants les plus performants du point de vue académique ont aussi beaucoup à gagner de profiter de cette technologie, dit le spécialiste de la question.

Le rôle de l'humain, dont la tâche peut ainsi être allégée dans une certaine mesure, n'est malgré tout pas moindre pour autant, insiste-t-il.

«Pour être capable de le faire, il faut expérimenter, et c'est le prof qui a les connaissances, les compétences pédagogiques pour aider. Le système (la technologie) peut aider les étudiants et ainsi aider l'étudiant à s'aider lui-même, explique le professeur au collégial. Quand on comprend ça et qu'on l'applique, on se rend compte du potentiel incroyable de donner une vraie égalité des chances aux jeunes. L'IA est un extraordinaire outil de vulgarisation.»

Un modèle «tenace» dont on doit s'éloigner

Pour que le navire de l'éducation puisse tourner davantage vers l'IA, la sensibilisation sera de mise, pense Dave Anctil, qui comprend dans une certaine mesure les réticences. C'est le réseau de l'éducation au complet qui doit aussi faire preuve de plus de malléabilité et d'ouverture, relate-t-il.

«Présentement, la situation est inversée, parce que le monde de l'éducation est dans un rapport de réaction face à l'IA et on est obsédés par la question du plagiat. C'est très difficile pour les enseignants, les professeurs de sortir du modèle qui est tenace. Il y a aussi les effets du système, c'est-à-dire la manière que les évaluations sont organisées, que la

règlementation scolaire est organisée. Ça les force (le personnel) à rester dans un modèle qui ne correspond plus au modèle de l'éducation de 2024.»

— Dave Anctil, chercheur à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'IA et du numérique

Selon lui, parce qu'ils manquent de temps pour explorer la chose, les enseignants se retrouvent «entre l'arbre et l'écorce» au sujet de l'IA, ce qui crée au final «un déficit de motivation qui se traduit en résistance».

«Il faut trouver une manière de rendre ça intéressant pour les profs de leur donner la liberté académique de le faire. Ça veut dire qu'on va prendre des risques et faire des erreurs», avance M. Anctil, qui précise que la «fracture du numérique» – l'écart entre les plus nantis et les démunis en matière de technologies de l'information et des communications – est passée de 50 à 35 ans.

«Prévenir plutôt que guérir»

Guy Dubois, surintendant de l'éducation au CECCE, qui a d'ailleurs un projet pilote en la matière dans certaines de ses écoles, plaide qu'une organisation scolaire a beaucoup à apprendre de l'IA, notamment pour le volet pédagogique et l'analyse de données.

«On va être capable d'intervenir plus tôt si un élève commence à éprouver des difficultés ou risque de, parce que la machine va développer, à mesure qu'elle fait les analyses, des profils. Elle va pouvoir dire : dans le cas de cet élève, si vous faites telle ou telle chose, on vous recommande telle action. On risque de prévenir plutôt que de guérir», dit-il.

On ne doit pas l'implanter sans bien se préparer, convient-il toutefois, ajoutant que le conseil scolaire est en train de définir une série de balises et de paramètres; en plus d'identifier les formations nécessaires. Pour que tout soit façonné de façon éthique et légale, le conseil s'est aussi assuré que des psychologues et des avocats, à titre d'exemple, participent à l'élaboration du plan de match du futur.

S'il est propre à la nature humaine d'être méfiante au changement, M. Dubois est d'avis que l'intelligence artificielle se retrouvera sur le chemin de l'éducation qu'on le veuille ou non. D'où la pertinence, à l'aide de spécialistes, de bien préparer le terrain «parce qu'on n'a pas toutes les réponses».

«C'est soit qu'on l'accepte comme phénomène sociétal, qu'on s'informe, qu'on trouve des solutions. Nous, notre rôle c'est de nourrir cette réflexion-là. Alors que tu sois pour ou contre, il est dans ta classe, s'exclame le gestionnaire. Même si tu enlèves tous les cellulaires des salles de classe, c'est un phénomène. Vaut mieux, selon

nous, le baliser, l'encadrer et dire : voici le bon usage. On ne pourra pas le contourner.»

On doit plutôt percevoir l'IA comme «une opportunité», précise Guy Dubois, parce que lorsqu'on bannit des choses, «c'est toujours très temporaire, car on ne peut pas aller contre le courant».

Oser sortir du statu quo

Pour Dave Anctil, alors que la lourdeur de la tâche est sur beaucoup de lèvres, cette technologie enlèvera «un certain poids sur les épaules» des enseignants, en plus d'avoir le potentiel «de leur redonner peut-être confiance qu'on peut sauver nos systèmes d'éducation qui connaissent beaucoup de difficultés».

«Si les profs sont bousculés par ça, la posture confortable psychologiquement parlant, c'est de préserver le statu quo. Il faut trouver une manière de donner envie de changer le statu quo, affirme le spécialiste. Moi-même, quand j'étais au cégep, les profs résistaient à Internet, ils disaient que c'était mauvais, disaient de ne pas utiliser Wikipédia, d'autres s'opposaient même aux courriels. On se base toujours (comme humain) sur le passé, on a de la difficulté à anticiper le futur.»

Les deux côtés du Canada

Pour faire un comparatif, M. Anctil précise qu'on fait face à une technologie «aussi révolutionnaire que l'électricité ou l'Internet le fut, à la différence marquante qu'il a fallu respectivement un siècle et trois décennies pour s'adapter à ces deux inventions. Le hic pour l'heure avec les IA, c'est l'acceptabilité sociale».

«Dans ce cas-ci, le rythme de progression est exponentiel, donc le futur, c'est l'an prochain», soutient celui qui rappelle que des études ont révélé que le Canada est à la fois l'une des sociétés les plus avancées en termes de recherche en IA et l'une des plus hostiles à cette technologie – seulement 30 % des gens ont une opinion favorable.

La clé pour réussir avec l'IA, c'est aussi d'user de leadership et de donner plus de pouvoir aux directions et aux enseignants, pense le professeur.

«On est dans un système ultra hiérarchique et de reddition de comptes, tout le monde ne veut pas faire d'erreurs et personne ne veut se démarquer. Beaucoup de discours dans ce sens-là, c'est ce que je constate. On n'est pas vraiment dans l'innovation ou l'exploration, analyse-t-il. Il va falloir aussi repenser la façon d'évaluer, présentement on est dans un système beaucoup concentré sur les notes, ce qui crée de l'anxiété chez les

étudiants. Il y a d'autres façons de les motiver, peut-être qu'on devrait avoir moins d'examens.»

Le contact humain avant tout

Au final, une chose est toutefois certaine à 100 %, sont d'avis les deux intervenants du monde de l'éducation : aussi performante soit-elle, aucune technologie ne

pourra remplacer le contact humain entre élèves et membres du personnel.

«On ferait fausse route si on faisait ça. [...] Regardez l'appareil comme un collègue, nous a dit un conférencier. C'est pour aider à nourrir la réflexion et le jugement professionnel, c'est ainsi qu'il faut le regarder», conclut le surintendant du CECCE.



OPINIONS

Les cloisons doivent tomber dans le secteur de la construction

Savez-vous combien de travailleurs sont nécessaires pour changer une porte dans une école du Québec ? Il en faudrait jusqu'à sept, selon le ministre du Travail, Jean Boulet.

GABRIEL GIGUÈRE

Analyste en politiques publiques, Institut économique de Montréal

Cette situation découle du fait que le charpentier-menuisier qui travaille sur ce qui est à l'intérieur du mur doit laisser la pose du cadre de porte au poseur de systèmes intérieurs, qui doit laisser le plâtre au plâtrier, etc. Pour pallier cette réalité, le ministre a déposé un projet de loi visant notamment à accroître la polyvalence des travailleurs de la construction.

Si ce texte législatif réduit le nombre de travailleurs et travailleuses nécessaires pour changer cette porte, ce n'est que parce que ces tâches peuvent être effectuées dans une même journée.

Si le projet de loi est un pas dans la bonne direction, il n'est qu'un pas de souris.

À l'heure des grands chantiers en habitation, ce dont le Québec a besoin n'est pas un simple pas, mais bien une marche dans la bonne direction.

Au lieu de conserver le même nombre de métiers réglementés et ouvrir une petite porte pour leur permettre un iota de polyvalence, le gouvernement devrait en revoir² le nombre à la baisse, permettant plus de flexibilité à tous les travailleurs et travailleuses.

Un cadre trop rigide

Au Québec, le cadre réglementaire qui gouverne les métiers de la construction est particulièrement rigide, établissant 25 métiers à certification obligatoire. Les cloisons entre les différents métiers ne permettent pas aux travailleurs de la construction d'effectuer des tâches connexes ou requérant peu de formation.

À titre d'exemple, si vous souhaitez refaire votre cuisine dans les règles de l'art, en posant un nouveau dossier en céramique et un plancher en linoléum, vous devrez faire appel à deux professionnels distincts. Pourtant,

plusieurs compétences connexes pourraient être transposables d'un projet à l'autre.

Le projet de loi ne répond que partiellement à cette rigidité en permettant à un travailleur du secteur d'effectuer des tâches connexes qui s'inscrivent dans une même séquence de travail et lors d'une même journée.

Comme modernisation de l'industrie de la construction, on a déjà vu plus ambitieux. Un vrai gain de productivité dans l'industrie impliquerait de faire tomber certaines cloisons.

Le Québec est la province où l'industrie de la construction opère le plus en silo. À titre de comparaison avec ses 25 métiers à certification obligatoire, l'Ontario n'en a que 7, tout comme la Colombie-Britannique.

En Ontario, un seul travailleur est nécessaire pour accomplir ces tâches, car le secteur de la construction est bien moins cloisonné.

À cela s'ajoute la nécessité, au Québec, d'effectuer plusieurs centaines d'heures de cours pour exercer l'un des 25 métiers de la construction.

Le cas des peintres en bâtiment démontre l'absurdité de cette approche. Afin de pratiquer ce métier, le gouvernement provincial requiert le suivi d'une formation de 900 heures. Ailleurs au pays, ceux et celles qui optent pour cette profession n'ont pas de tels prérequis, ce qui rend leur expertise plus flexible et leur permet de mieux s'adapter aux réalités du marché du travail.

Dans ces provinces, lorsque les tâches se font rares pour les peintres, ils peuvent se réinventer en plâtriers ou poseurs de gyproc. Et lorsque les tâches sont trop nombreuses pour le nombre de peintres, ceux qui

pratiquent des métiers connexes peuvent plus facilement venir mettre la main à la pâte.

C'est ainsi que la certification devient un carcan, ne reconnaissant pas la polyvalence des travailleurs et travailleuses et nuisant à l'entrée dans la profession.

Le métier de peintre n'est pas le seul dans cette situation. Sur les 25 métiers de la construction à certification obligatoire au Québec, 13 ne nécessitent de certification qu'ici.

Le retrait de la certification obligatoire pour ces 13 métiers devrait être le point de départ. Cela permettrait d'outiller

le secteur pour faire face aux défis de productivité alors que le secteur vit avec une pénurie de 7760 travailleurs³.

Avec ces gains, il serait possible de construire plus avec le même nombre de travailleurs et travailleuses qu'en ce moment. Après tout, s'il faut moins de personnes pour faire chaque tâche, il est possible d'en faire davantage collectivement.

Au lieu d'essayer de confiner nos travailleurs de la construction dans quelques cases bien définies, faisons confiance à leurs compétences et au fait qu'ils peuvent en faire bien plus que ce que croient les fonctionnaires.

**le journal
de montréal**

L'éclipse... de la culture scientifique

Antoine Robitaille

À propos de l'éclipse solaire totale de lundi, un lecteur m'écrit.

Le 26 février 1979, il était en 5^e année du primaire lorsqu'un phénomène comparable fut visible au-dessus de Montréal. Cela coïncidait avec une sortie scolaire : « Quelques jours avant, les professeurs nous ont expliqué pourquoi on ne doit pas regarder l'éclipse directement ». Consigne répétée le jour de la sortie...

« Aujourd'hui, 45 ans plus tard, mon fils, en secondaire III, reçoit trois pages de directives et d'avertissements de la commission scolaire, du ministère de l'Éducation et de la Santé publique ! Les cours ne sont pas obligatoires en après-midi, les élèves ne peuvent partir avant 16 h 45... »

Et le lecteur de pester au bout du clavier : « Quessé qui s'est passé au cours de 45 dernières années pour en arriver là ??? »

Excellente question !

RISQUE

Dans une récente chronique, j'ai évoqué une hypothèse. On semble être aux prises avec les pires aspects d'une « société du risque » (concept d'Ulrich Beck), devenue obsédée par la nécessité de se blinder contre tout événement potentiellement déplorable. Avocats et compagnies d'assurances tétanisent les décideurs. Le « principe de précaution » est absolutisé.

C'est mieux, me rétorquerez-vous, que l'insouciance généralisée qui, jadis, caractérisait nos sociétés : vélo « avec pas de casque », alcool au volant, etc.

Mais il y a risque et risque, et certains ont vraiment exagéré celui de l'éclipse.

CULTURE SCIENTIFIQUE

Pourquoi, justement ? Cela m'amène à une deuxième hypothèse : l'érosion de la culture scientifique générale.

En fouillant dans les archives du Journal, je suis stupéfait du peu de mentions du risque dans les éditions entourant

celle du 11 juillet 1972. En revanche, de bonnes parties d'articles sont consacrées aux expériences scientifiques dont l'événement allait être l'occasion : des experts en Concorde pour documenter le phénomène ; la NASA à Cap-Chat en Gaspésie, parce que c'était ce jour-là le meilleur poste d'observation en Amérique du Nord. En 1979, la NASA, soulignait-on, se trouvait à Winnipeg, pour les mêmes raisons.

Quinze ans plus tard, la précaution montre le bout de son nez : en prévision de l'éclipse du 11 mai 1994, un article, la veille, mentionne les recommandations de l'Association des ophtalmologistes du Québec. « Éclipse fascinante », titre tout de même

Le Journal.

À QUB jeudi, j'ai enregistré une conversation avec deux journalistes scientifiques : Mathieu-Robert Sauvé, du Journal, et Joël Leblanc, co-auteur de Éclipse : Quand le Soleil fait son cirque

(Multimondes).

La culture scientifique n'a jamais été très élevée dans nos sociétés.

« Il y a toujours eu une partie de la société qui en avait moins, mais aujourd'hui, elle a davantage voix au chapitre avec les réseaux sociaux », déplora M. Leblanc. L'internet et le numérique ont permis de diffuser comme jamais l'information scientifique. Mais aussi les pires faussetés : pensons au retour de ceux qui croient la terre plate ! Ou que le Soleil tourne autour de la Terre.

Avec notre obsession pour le risque, une certaine inculture – voire une indifférence – scientifique, aura, pour plusieurs, gâché l'occasion qui se présentera à nous lundi.

The Gazette

IF THERE AIN'T NO SUNSHINE, WE'RE DANCING IN THE DARK

JOSH FREED JOSHFREED49@GMAIL.COM

For millenniums, eclipses brought fear of the gods, now it's fear of lawsuits

Welcome to Eclipse Fever, an age-old phenomenon that inspires awe, fear, excitement, curiosity and paranoia in school boards.

This is your once-in-a-lifetime chance to see a total eclipse in Montreal because the next one isn't due here until 2106.

That's 84 years from now, so you aren't likely to be around for it no matter how healthy that Mediterranean diet of yours is.

No wonder half the people I know are out hunting for eclipse glasses, now as hard to find in Montreal stores as toilet paper during COVID.

I just ordered a \$20 pair online scheduled to arrive Sunday. If they don't arrive on time will I get my money back, or need to save them for the next eclipse?

If you don't have glasses, eclipse gatherings are happening all over town Monday, like millennium gatherings.

Hundreds of thousands of glasses will be available everywhere from Parc Jean-drapeau's mass gathering to the Trottier Space Institute's Eclipse Fair on the McGill campus.

Countless music sites are offering recommended songs to accompany your eclipse, from Ain't No Sunshine to Dancing in the Dark and Here Comes the Sun.

Across North America, millions of eclipse-seekers are travelling long distances, responding to the phenomenon like weather-startled animals.

They're expected to create giant traffic jams across the continent, as everyone types in the same direction request on Google Maps: "Find nearest total eclipse to me."

Meanwhile, zoologists are eagerly waiting to see how animals react. Will they behave as reported in one eclipse account back in 1544, that claimed: "birds fell to the

ground ... or flew straight into houses," while dogs either "barked or whimpered," or "did not bark or whimper."

My own question for zoologists: Do any animal species need special glasses to protect them? I suspect a million cat-owners have already ordered eclipse glasses for Kitty.

After all, humans have always behaved strangely during eclipses. Many ancient peoples thought the sun was burning out and the world was ending, so it was time to sacrifice more sheep or humans.

The ancient Chinese apparently banged drums and yelled to chase off an invisible "dragon moon" god trying to devour the sun.

Some tribes shot flaming arrows at the sky hoping to rekindle the sun, which they proudly knew had worked when the sun came back out.

Some peoples even thought an eclipse was a good omen: The sun and moon were making love so it was a good time for child-making.

My favourite legendary ritual was that of the Batammaliba people of West Africa. They believed eclipses were a sign human anger and fighting were so bad they had affected the moon and sun.

To fix this, the Batammaliba ended all ongoing feuds after an eclipse. If we only followed their example, this eclipse could be a chance for much-needed world peace.

Of course in today's sophisticated scientific age, we no longer have primitive fears of Sun and Moon Gods. We have fear of our new Health Gods.

In Quebec and elsewhere in Canada, most students are staying home, or being sent home two hours or more before this awesome moment.

School officials want them hidden from the sun, like cavemen who feared Armageddon was coming.

These students could be experiencing a once-in-a-life wonder, safely wearing eclipse glasses, supervised by professional educators helping them marvel at

remarkable changes that have awed people for millennia.

How the wind abruptly rises, the temperature plummets and the birds go silent. How the stars suddenly appear in broad daylight.

But many nervous school boards claim it's utterly impossible to keep kids safely in school an extra half-hour to watch the eclipse's totality around 3:27 p.m. — although they've known this eclipse was coming since the last one in 1932.

Instead, they're sending them home on a weekday afternoon when many parents will still be at work. So countless kids will be home alone staring at their phones — and hopefully not at the sky without glasses.

I know it takes organization to ensure 30 kids are looking out the window, in proper glasses, especially when many would rather stare at their phones. But is sending them home really safer, unless parents want it that way?

My guess is that it's partly just safer for school-board lawyers to have kids home alone, where schools aren't responsible. For millennia, eclipses brought fear of the gods, now it's fear of lawsuits.

Everything in life has risk-versus-reward equations, whether kids are participating in injury-prone sports like hockey, skiing, biking and windsurfing or just driving in a family car.

But these risks rarely weigh up against a unique chance to see a world wonder. We already close schools for snow days — now we can add eclipse days.

Anyway, for those of you who can enjoy this magic moment, don't miss it. The entire eclipse is supposed to last two hours and 22 minutes, so have your glasses ready.

If it lasts much longer, it might be wise to have some flaming arrows on hand, too.

Estrie et régions

Quoi faire avec ses lunettes après l'éclipse?

Par Isabelle Pion, La Tribune

Que ferez-vous de vos lunettes une fois l'éclipse passée, lundi ?

L'équipe de l'ASTROLab et du parc national du Mont-Mégantic (PNMM) vous conseillent fortement de les garder : vous pourriez observer d'autres phénomènes intéressants. Sinon, vos lunettes pourraient être récupérées par l'entremise d'un programme de l'Université de Sherbrooke. Jusqu'ici, la MRC du Granit et Sherbrooke ont annoncé qu'elles prendraient part à l'initiative.

L'équipe de l'ASTROLab conseillera aux quelque 2500 personnes sur place, lundi, de conserver leurs lunettes pour d'autres événements astronomiques.

«Notre premier objectif est de dire à tout le monde de les garder parce qu'on est dans une année de maximum solaire; il y a beaucoup de choses à observer sur le Soleil en tout temps», indique Marie-Georges Bélanger, responsable des services à la clientèle au PNMM. L'équipe prévoit tout de même une boîte de récupération sur le site.

Selon l'UdeS, des éclipses solaires partielles auront aussi cours au Québec au printemps 2025 et à l'été 2026.

À l'UdeS, même si l'événement prévu lundi est destiné à la communauté universitaire, on précise que la population pourra se départir de ses lunettes dans un des bacs prévus à cet effet. Ceux-ci se retrouveront dans l'une des bibliothèques de l'institution, explique Patrice Cordeau, vice-recteur adjoint au développement durable à l'UdeS.

«Idéalement, on suggère aux gens de les garder», dit-il en plaidant pour le réemploi. L'UdeS attend 3000 personnes lundi et l'événement affiche complet.

«Les plastiques orphelins, on ne peut pas envoyer ça au tri ordinaire. Notre programme permet de récupérer ces types de plastique...» explique Patrice Cordeau, qui précise que l'offre de rapporter les lunettes a été faite

aux différents partenaires qui se sont mobilisés en vue de l'éclipse.

La MRC du Granit, par exemple, a déjà annoncé que des points de dépôt seront installés dans ses différentes municipalités, soit sur les lieux d'observation ou encore dans ses bureaux. La MRC a elle-même prévu un point de dépôt directement à son édifice administratif de la rue Frontenac à Lac-Mégantic.

La Ville de Sherbrooke a fait savoir qu'en plus des bibliothèques de l'UdeS, il serait aussi possible de les déposer au bureau d'informatique touristique de Sherbrooke, au 785 King Ouest.

Ainsi, si vous décidez de vous en départir, vos lunettes pourraient prendre le même chemin que vos masques jetés au plus fort de la pandémie.

L'UdeS avait dévoilé publiquement à l'automne 2021 un projet de recherche visant à revaloriser les équipements de protection individuelle (EPI).

Une collecte avait permis de récupérer 500 000 masques qui auraient dû prendre le chemin de l'enfouissement.

En collaboration avec le CIUSSS de l'Estrie-CHUS et l'UdeS, les entreprises MGA Environnement et CRB Innovations, installées à Val-des-Sources, ont développé un procédé afin de convertir les plastiques mixtes, rapportait alors le site de l'institution.

«C'est un programme intéressant parce qu'il va chercher ces matières-là impossibles à recycler», observe M. Cordeau, en rappelant que l'on est toutefois encore en mode recherche.

Au Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), qui a choisi de garder ses écoles ouvertes pour l'éclipse de lundi, on précise que chaque école décidera de la façon dont elle disposera de ses lunettes. Certaines les offriront à leurs élèves, alors que d'autres les récupéreront.



ÉCLIPSE SOLAIRE DU 8 AVRIL

DES MILLIERS DE PAIRES DE LUNETTES DE CONTREFAÇON AUX POUBELLES

Une école de Saint-Jérôme croyait avoir acheté des lunettes respectant les normes pour ses élèves et son personnel

VINCENT LARIN
LA PRESSE

Une école secondaire de la couronne nord de Montréal a dû se résoudre à jeter 3700 paires de lunettes d'observation pour éclipse commandées sur Amazon, dont certaines avaient déjà été distribuées aux élèves, après avoir appris qu'il s'agissait de contrefaçons.

L'école polyvalente Saint-Jérôme avait commencé la distribution de ces lunettes mercredi.

Le centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord indique qu'elles avaient été commandées par l'intermédiaire d'Amazon auprès d'un fournisseur recommandé, American Paper Optics. Leurs filtres étaient alors certifiés et respectaient la norme internationale ISO 12312-2.

Or, des membres du personnel de l'École ont découvert un avis publié par le fournisseur prévenant que certaines lunettes de contrefaçon copiant les siennes circulaient, affirme une porte-parole du CSS de la Rivière-du-Nord, Nadyne Brochu.

Après consultation auprès des spécialistes du Centre des sciences, à Montréal, « il a été décidé de jeter toutes les lunettes afin d'éviter les risques », explique-t-elle. Une paire de lunettes par élève avait été commandée et un peu plus pour les membres du personnel, soit quelque 3700, précise-t-elle.

NON TESTÉES NI CERTIFIÉES

Les parents d'élèves ont été avertis par courriel et par texto.

« Si votre enfant en a reçu une paire, nous vous demandons de NE PAS l'utiliser et de la jeter. Malheureusement, malgré notre volonté de faire vivre cette expérience à vos jeunes, il s'est avéré que lesdites lunettes n'étaient pas conformes aux protections

visées », peut-on lire dans le message consulté par *La Presse*.

Sur son site internet, American Paper Optics prévient que « malheureusement, de nombreux vendeurs proposent des lunettes d'éclipse certifiées ISO qui n'ont pas été testées et certifiées ».

Le manufacturier ajoute que ces vendeurs « sont également connus pour nous ajouter en tant que fabricants de leurs lunettes, ce qui est également faux ».

L'entreprise précise que le seul moyen de s'assurer que les lunettes sont sûres « à 100 % » est de se les procurer directement sur son site internet.

D'AUTRES ENJEUX

Le personnel de l'école polyvalente Saint-Jérôme ne serait pas seul à avoir eu des problèmes avec des lunettes commandées sur le site Amazon.

Dans un courriel envoyé à un lecteur de *La Presse*, l'entreprise avertit ce dernier que le produit qu'il a commandé (des lunettes d'observation pour éclipse) « ne figurait pas sur la liste des fournisseurs sécuritaires de lunettes d'éclipse solaire de l'American Astronomical Society et pourrait donc ne pas être sûr pour observer l'éclipse solaire ».

Le 22 mars, l'American Astronomy Society (AAS) a mis en garde la population contre la vente de lunettes de contrefaçon ou non conformes sur l'internet.

« Il semblerait qu'une ou plusieurs usines non identifiées en Chine produisent des lunettes d'observation d'éclipse de contrefaçon portant le nom et l'adresse d'une autre usine chinoise, Cangnan County Qiwei Craft Co, qui est connue pour fabriquer des produits sûrs », peut-on lire dans le message diffusé sur le site internet de l'organisation.

1000 FOIS PLUS SOMBRE

Or, il peut être hasardeux pour les néophytes de déterminer si leurs lunettes sont bel et bien sûres pour regarder une éclipse. « Il n'y a aucun moyen de savoir si les lunettes d'éclipse sont réellement sûres, mais il est

facile de savoir si elles ne le sont pas », explique, dans l'avertissement de l'AAS, son chargé de projet, Rick Fienberg.

Si, à travers vos lunettes portées à l'intérieur, vous pouvez distinguer des meubles ou des tableaux au mur, elles ne sont pas assez sombres pour l'observation du Soleil, résume-t-on.

Les lunettes d'observation pour éclipse sont munies d'un filtre certifié ISO 12312-2. Ce filtre est si opaque qu'il n'y a guère que la lumière qui émane directement du Soleil qui est visible au travers – il est 1000 fois plus sombre que des verres solaires ordinaires.

Lorsqu'elles ont été obtenues auprès d'un fournisseur fiable – par exemple, une boutique d'astronomie ou un établissement public –, qu'elles portent la mention ISO 12312-2 et qu'elles ne sont pas rayées ou endommagées, ces lunettes devraient pouvoir être utilisées sans problème pour regarder une éclipse.

Les lunettes de soleil ordinaires, même avec les meilleures protections UV, ne protègent pas

suffisamment les yeux lors d'une observation directe du Soleil.

PRUDENCE SUR LES ROUTES

Transports Québec s'attend à une circulation plus dense durant l'éclipse du 8 avril et appelle les usagers de la route à bien planifier leurs déplacements et à faire preuve d'une vigilance accrue. « Sachant que certaines personnes pourraient être tentées d'immobiliser leur véhicule sur le bord de la route pour observer ce phénomène spectaculaire, le Ministère rappelle qu'il est interdit de s'arrêter sur les accotements », indique-t-on dans un courriel envoyé en fin de journée, vendredi. Transports Québec exhorte également les automobilistes qui conduiront durant l'éclipse à ne pas se laisser distraire par l'obscurité qui se fera subtilement. Le Ministère indique avoir mobilisé du personnel supplémentaire pour « assurer une surveillance accrue du réseau routier la journée de l'éclipse » et explique « travailler de concert avec ses partenaires pour effectuer une gestion optimale de la circulation ».

La Capitale

Des élèves en difficulté déménagés d'une école à l'autre «comme des numéros»

Par Félix Lajoie, Le Soleil

Alors qu'ils s'épanouissaient, des élèves en difficulté d'apprentissage devront maintenant déménager dans une école «non adaptée» à leurs besoins. Des parents et un membre du personnel dénoncent une décision «déconnectée» du Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries, qui équivaut selon eux à «un recul de 15 ans».

Depuis son entrée au programme de Formation préparatoire au travail (FPT) à l'école secondaire Samuel-De Champlain à Beauport, le fils de Nathalie Jacques «s'est épanoui». L'adolescent de 17 ans, qui vit entre autres avec le syndrome Gilles de la Tourette, a maintenant un stage en milieu de travail.

«Il a des amis, chose qu'il n'a jamais eue de presque toute sa vie, il a une blonde. Donc, il accepte de faire des choses qu'il n'acceptait jamais de faire avant», raconte Mme Jacques en entrevue au *Soleil*.

Hélène Arsenault et Nathalie Lessard, deux autres mamans d'élèves, confirment : les «conditions stables» de cette école, combinées au programme FPT, ont permis à leur enfant «d'évoluer et de se développer».

«Quand il est arrivé à cette école, il faisait du mutisme, mais ils ont réussi quand même à le développer. Maintenant, il a une petite blonde, ça fait un bout qu'il est avec. Il a un stage», détaille Mme Arsenault, dont le fils de 18 ans vit avec un trouble du spectre de l'autisme (TSA).

«Mes gars à la maison, ils parlent toujours de ce qu'ils veulent devenir : policier, carreur, plombier... Ma fille, elle, ne s'était jamais projetée dans l'avenir parce qu'elle se voyait comme une petite fille de 10 ans. Maintenant, elle parle d'un stage, elle veut participer aux tâches à la maison», relate pour sa part Mme Lessard, maman d'une adolescente de 16 ans aussi atteinte du TSA.

Selon les parents, l'environnement à Samuel-De Champlain est idéal pour leur enfant : ils disposent d'une cuisine qui leur est réservée, de nombreux stages à proximité ainsi que de locaux qui limitent les interactions

avec les autres élèves, pour éviter le stress et l'intimidation.

Pas de cuisine réservée

Mars dernier, les parents de la quarantaine d'élèves du programme ont reçu un courriel annonçant la nouvelle : le FPT et les élèves seront déménagés, dès la prochaine année scolaire, à l'école secondaire La Seigneurie.

Or, un des principaux outils qui permettent aux élèves d'acquérir davantage d'autonomie, soit la cuisine, sera partagé avec le programme d'entrepreneuriat à La Seigneurie, une situation qui inquiète grandement les parents.

«À Samuel-De Champlain, il y a les Promenades Beauport et plein de possibilités de stages, et là, on les envoie à La Seigneurie. Il n'y a rien autour de La Seigneurie à part deux ou trois casse-croûtes, alors que tout était à distance de marche avant !», ajoute Mme Lessard, découragée de cette situation.

Habituellement, les élèves doivent faire leur choix pour le stage dans les prochains jours. Toutefois, cette année, parents et élèves sont dans l'inconnu concernant cet aspect.

Toujours «la même cassette»

«Bien [que la cuisine] fera l'objet d'un partage avec un autre programme, ce qui engendra [sic] une planification qui demandera assurément plus d'étapes pour les enseignants, les élèves en FPT auront toujours accès à la cuisine [...] Pour ce qui est du transport pour les stages, la situation du stage de chaque élève devra être examinée afin de trouver des solutions avec la nouvelle direction», a indiqué la direction de l'école Samuel-De Champlain dans un courriel envoyé aux parents.

Ces derniers ont tenté d'en savoir plus lors d'une rencontre d'information organisée par l'école le 26 mars. Toutefois, ils soutiennent qu'aucun détail sur l'environnement de la nouvelle école ne leur a été transmis.

«Ils vont nous faire visiter l'école La Seigneurie en mai ou juin, mais ça ne veut pas dire qu'on va connaître les conditions exactes de nos enfants pour l'année prochaine», suggère Mme Jacques, qui ajoute, à l'instar des autres parents, que l'école a toujours «la même cassette» comme discours.

«Depuis qu'elle a appris la nouvelle, ma fille ne dort plus, elle a des maux de ventre, elle ne se projette plus dans l'avenir. Elle dit qu'elle ne sait pas pourquoi, moi je sais très bien pourquoi elle ne va pas bien», témoigne Mme Lessard, qui réitère que sa fille est déjà «bouleversée» par le futur déménagement.

Une décision «déconnectée»

Selon un membre du personnel de l'école Samuel-De Champlain, qui souhaite garder l'anonymat par peur de représailles, ce déménagement revient «à jeter à la poubelle» toutes les «petites batailles des 15 dernières années pour créer un environnement stable» pour ces élèves en difficulté.

«Ça revient à transférer un groupe d'élèves régulier dans une école sans laboratoire pour les sciences ni gymnase pour l'éducation physique», image-t-il.

Toutefois, il indique que les écoles n'ont rien à voir dans ces décisions et «qu'elles doivent faire avec», tout comme les parents. La décision revient plutôt au Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries (CSSPS).

«Ils assoient les élèves du régulier en premier, ensuite ils regardent : ah, il y a un trou là pour les 38 élèves en adaptation, on va les mettre là. Ils ne voient pas des élèves, ils voient des numéros», indique le membre du personnel, qui croit que le CSSPS est «déconnecté de la réalité sur le terrain».

Il ajoute que les professeurs du programme FPT avaient ciblé d'autres écoles mieux adaptées pour le besoin des élèves, comme la toute nouvelle école du Phare, la Polyvalente Charlesbourg ou encore la Courvilloise. Toutefois, le CSSPS a fait fit de leurs conseils.

Le seul point positif dans toute cette situation, selon lui, est que la plupart des professeurs du FPT suivront à la nouvelle école. Toutefois, «les équipements et les moyens», eux, ne suivront pas.

«Les élèves vivront certes un changement qui demandera une adaptation pour certains. Toutefois, la plupart de nos élèves retournent dans une école qu'ils connaissent bien et ils seront accompagnés de l'équipe en place. Il faut avoir confiance en nos jeunes. Parfois, il est plus facile pour eux de s'adapter que pour nous les adultes» a déclaré la direction dans un courriel envoyé aux parents.

La direction de l'école Samuel-De Champlain a décliné notre demande d'entrevue. Le Centre de services scolaire des Premières-Seigneuries n'avait pas répondu à nos questions au moment de publier ces lignes.



Finir son secondaire, tout en faisant son DEP : une option encore « méconnue »

RADIO-CANADA

Combiner les études secondaires et les études professionnelles, c'est le parcours de 89 élèves du CRIFA à Coaticook.

Pour Kalvyn Dorey, ce cheminement est venu tout changé dans son parcours.

Je suis deux jours à l'école, le lundi et le mardi. Le reste de la semaine, je suis au DEP, décrit l'élève qui se prépare à obtenir son DES en juin. Il ne lui restera que quelques mois de classes pour ensuite avoir également son DEP en poche.

J'ai plus de difficultés, j'ai une dyslexie et une disorthographe donc c'est sûr que l'école a été plus challenging pour moi et avec le DEP tu apprends des nouvelles choses et tu finis ton secondaire donc pour moi c'est merveilleux.

- Kalvyn Dorey, élève en aménagement paysager au CRIFA

L'enseignante en aménagement paysager Brigitte Proteau côtoie plusieurs élèves qui font leurs études en concomitance, comme Kalvyn. Elle constate à quel point ce parcours est motivant pour plusieurs d'entre eux.

L'objectif au début c'était de contrer le décrochage scolaire. Les parents viennent, ils nous disent : " Brigitte, le mien lundi, mardi c'est difficile d'aller à l'école secondaire, mais les autres journées, il a le goût de se lever", donc ça, c'est l'*fun*, raconte l'enseignante.

Au Centre de formation professionnelle de Coaticook, 6 programmes offrent la formule de concomitance. Cette année, 89 élèves y participent. Ce type de cheminement est également offert dans les autres centres de formation professionnelle de la région.

Obtenir des diplômes plus rapidement

En plus de procurer de la motivation à plusieurs élèves, ce cheminement permet de terminer son parcours scolaire plus rapidement. En complétant ses deux diplômes en même temps, certains cours de la formation professionnelle viennent remplacer des cours optionnels du secondaire, comme les cours d'éducation physique.

La coordonnatrice en formation professionnelle, Chantal Landry, déplore que certains préjugés demeurent quant à ce type de parcours qui existe depuis plus d'une quinzaine d'années.

Malheureusement, même si ça fait longtemps, c'est méconnu. Il y a moins de 10 % des élèves inscrits en formation professionnelle qui sont dans ce parcours-là.

- Chantal Landry, coordonnatrice régionale au soutien de l'offre de formation professionnelle pour la région de l'Estrie

Chantal Landry précise que ce cheminement s'adresse autant aux élèves en difficulté, qu'à ceux qui ont de la facilité au secondaire.

Dès qu'on a réussi notre 3e secondaire, c'est possible de se lancer dans un programme de concomitance pour la majorité des programmes. Cela dit, on a d'autres programmes où c'est possible d'y accéder dès qu'on a réussi une 2e secondaire. Il faut vraiment parler avec un conseiller en orientation pour s'assurer de remplir les conditions d'admission, décrit-elle.

Elle indique d'ailleurs que plusieurs élèves poursuivent leur cheminement au cégep et même à l'université au terme de leur formation professionnelle.

Présenter le travail accompli

Pour plusieurs élèves du CRIFA, leur cheminement en formation professionnelle tire à sa fin. À l'occasion du 29e salon de l'horticulture à Coaticook, c'est l'occasion de présenter à leurs proches le travail accompli.

Je touche à tout, que ce soit du pavé, du muret, du bois, donc tant qu'à faire quelque chose, je vais faire quelque chose qui est utile et que j'aime, résume Kalvyn Dorey, qui est fier de présenter son projet.

Entre les fontaines et les chemins de pavé, son père Franklin Dorey ne cache pas sa fierté.

On entend parler beaucoup à l'heure du repas, l'heure du souper, donc on vient voir en personne ce qu'il raconte durant la journée , dit-il.

Comme lui, d'autres parents d'élèves ainsi que des membres de la communauté pourront admirer le résultat des efforts fournis

par les élèves. L'exposition horticole du CRIFA se poursuit dimanche à Coaticook.

Avec les informations d'Arianne Béliand

LEDEVOIR

Lecture obligatoire !

NORMAND BAILLARGEON



De plus en plus, et ce, dans de nombreux pays, on se préoccupe des terribles effets qu'a la surexposition aux écrans sur la santé, tant physique que mentale, des jeunes. Chez nous, le Parti québécois réclame un plan d'action numérique qui serait mis en oeuvre dès la prochaine rentrée scolaire. La CAQ a rejeté à 70 voix contre 30 la motion le demandant.

Dans cet important dossier, une lecture s'impose : le dernier livre de Jonathan Haidt, un renommé psychologue social. Son ouvrage est une bombe de près de 400 pages bien serrées, regorgeant de données, d'études, mais aussi de précieux conseils pratiques.

Je ne peux évidemment pas le résumer ici et tiens à souligner que ce qu'il décrit provient essentiellement de recherches portant sur les États-Unis et que sa généralisation devra être prudente. Mais ce qu'on y apprend rend plus nécessaire encore la proposition péquiste.

Pierrot s'en va sur Mars

Pour prendre la mesure de ce que Haidt avance, arrêtons-nous à cette métaphore sur laquelle il ouvre son livre.

Revenant de l'école, votre enfant de dix ans vous apprend qu'un milliardaire l'a choisi, avec quelques autres enfants du même âge, pour aller vivre en permanence sur Mars.

Leurs performances scolaires, l'étude de leurs génomes et le fait qu'à ce jeune âge l'adaptation sur Mars sera possible justifieraient ces choix.

Vous ignoriez tout cela. Vous pensez bien entendu à tout ce que cette séparation implique sur le plan humain, mais aussi aux radiations sur Mars et à leurs terribles effets sur les humains, à la gravité, différente là-bas, qui

provoquera des difformités, et vous concluez que c'est une idée complètement folle. Vous dites non.

Mais on vous dit que votre enfant, qui vous supplie de le laisser partir, a déjà donné son accord en signant un formulaire et qu'il a coché la case prévue à cette fin en assurant qu'il avait obtenu l'accord de ses parents.

Haidt, en faisant bien entendu les nuances qui s'imposent, pense que quelque chose de ce genre s'est passé pour la génération Z, les jeunes nés après 1995. Deux facteurs vont selon lui jouer.

Le premier, ce sont ces nouvelles technologies et leurs effets sur les enfants, effets d'autant plus terribles qu'on a laissé les enfants dans le monde virtuel sans protection. Le deuxième facteur, qui se déploie en même temps, est cette nouvelle tendance, bien intentionnée mais désastreuse, à surprotéger les enfants dans le monde réel et à restreindre leur autonomie, avec tous les dommages qui s'ensuivent.

Ces deux facteurs conduisent à une profonde et troublante redéfinition de l'enfance et de l'adolescence.

Périls et remèdes

Ce qui s'est ensuivi, selon Haidt, ce sont notamment des problèmes de santé mentale se manifestant par de fortes hausses de l'anxiété, de la dépression, de l'automutilation, du suicide, de manière plus nette et plus marquée chez les filles. Haidt décrit aussi, parmi ces effets, le manque de sommeil, la privation de relations sociales, la fragmentation de l'attention et la dépendance, cette fois encore avec des effets quelque peu différents chez les garçons. Il faut lire ces pages et ce sur quoi l'auteur s'appuie pour avancer ses conclusions.

Mais ce livre est aussi précieux parce qu'il suggère des moyens de renverser ces terribles tendances et de ramener sur la Terre nos jeunes partis pour Mars.

Il nous faut, dit Haidt, un plan collectif concerté (comme ce que le PQ demande), un plan qui réunirait le gouvernement, les entreprises travaillant dans le domaine de ces technologies, les écoles et les parents. Des exemples ?

L'âge minimal pour pouvoir utiliser Internet devrait passer à 16 ans — contre 13 aujourd'hui — et on devrait mettre en place un vrai système de vérification ; pas de téléphone intelligent ni de médias sociaux avant le secondaire ; s'agissant des écoles, Haidt suggère notamment qu'on y interdise complètement le cellulaire : en arrivant à l'école, l'enfant devrait déposer son appareil dans un endroit prévu à cette fin pour toute la journée.

Il suggère aussi, cette fois en référence à la surprotection des enfants évoquée plus haut, qu'il y ait à l'école une cour de récréation où les enfants joueraient pour vrai, avec peu de supervision des adultes.

Épictète à la rescousse

Petit bonheur de philosophe en prime, Haidt raconte comment, pendant qu'il écrivait ce livre, son respect pour certaines sagesse anciennes a grandi en découvrant combien celles-ci pouvaient être pertinentes pour faire face à ces maux et nous aider à rester maîtres de nos vies.

Il en rappelle quelques-unes et, à mon grand bonheur, cite les stoïciens, et parmi eux Épictète, qui a écrit ceci : « Si on confiait ton corps au premier venu, tu serais indigné ; et toi, quand tu confies ton âme au premier venu, pour qu'il la trouble et la bouleverse par ses injures, tu n'en as pas de honte ? » (Manuel, XXVIII).

Et merde aux réseaux sociaux, donc.

Merci encore, Épictète.

Proposition de lecture : *The Anxious Generation: How the Great Rewriting of Childhood Is Causing an Epidemic of Mental Illness*, Jonathan Haidt, Penguin Press, New York, 2024. Traduction à venir sous peu, on l'espère...

La Capitale

Un chauffeur de bus meurt au volant juste avant une sortie scolaire

Par Juliette Nadeau-Besse, Le Soleil

Un chauffeur d'autobus de 79 ans est décédé subitement au volant de son véhicule. Un «drame» a été évité de justesse alors qu'il s'apprêtait à prendre la route avec un groupe scolaire.

L'événement est survenu le 30 mai 2022. Le chauffeur, un homme âgé de 79 ans, se présente dans une école secondaire avec son autobus. Deux enseignants supervisent un groupe d'enfants qui monte à bord de l'autobus en prévision d'un trajet de 130 kilomètres.

Alors que le conducteur marche dans le stationnement, un professeur remarque qu'il passe près de tomber, sans aucune raison apparente. L'homme remonte au volant de l'autobus et s'installe sur son siège.

Soudainement, une employée de l'école aperçoit le chauffeur qui tombe vers l'avant, la tête sur le volant, la langue sortie et les lèvres bleuées.

Les enfants sont immédiatement évacués du véhicule et le 911 est contacté. Les deux professeurs tentent de réanimer le conducteur. Les ambulanciers prennent ensuite le relais, intubent le patient avant de constater l'absence d'activité cardiaque. Le décès est constaté à l'Hôpital de l'Enfant-Jésus.

Un drame évité

Devant les circonstances du décès, le coroner Dr Jean-Marc Picard a investigué sur la mort subite du conducteur.

«Un drame aurait pu se produire si cet événement était arrivé lors de la conduite, sur la voie publique», écrit le Dr Picard dans son rapport.

Quelques minutes plus tard, la vie des élèves, des enseignants et des usagers de la route aurait pu être gravement en danger.

État de santé «précaire»

L'homme de 79 ans vivait avec de nombreux problèmes de santé.

Il souffrait d'une maladie pulmonaire chronique qui rendait parfois sa respiration difficile, d'insuffisance cardiaque, de diabète et d'hypertension artérielle. Il souffrait aussi d'apnée du sommeil, traitée depuis 2021 par un CPAP, en plus de prendre des anticoagulants et d'avoir un «important surpoids».

Le décès de l'homme est naturel, probablement d'origine cardiaque.

«Devant ces antécédents médicaux, il m'est difficile de comprendre que [le conducteur] respectait les qualifications réglementaires pour conduire un autobus scolaire», constate le coroner.

Plus de rigueur de la SAAQ

Dans son dernier rapport médical de la Société de l'assurance automobile de Québec (SAAQ) daté de 2021, «aucun problème de santé» n'est déclaré dans la section des troubles cardiaques et vasculaires. Il est indiqué que son diabète n'est pas bien contrôlé.

Cependant, aucune autre évaluation médicale n'a été demandée par la SAAQ, observe Dr Picard.

«Il est questionnable qu'un individu ait toutes les classes sur son permis de conduire à 79 ans avec [cette] condition médicale», conclut le coroner.

Dr Jean-Marc Picard recommande donc à la SAAQ «de rendre plus rigoureuse l'évaluation médicale des conducteurs et conductrices avec des classes de permis multiples et présentant des problèmes de santé».

Enseignant accusé de leurre : la crédibilité de la plaignante au coeur du procès

Marc-André Landry

La question de crédibilité de la plaignante est l'élément central du procès de l'enseignant Alexandre Sylvestre, accusé de leurre informatique et d'incitation à des contacts sexuels sur une adolescente, à Val-d'Or en 2022.

Le procès de l'homme de 28 ans, amorcé le 28 mars avec le témoignage de la présumée victime sous huis clos, s'est poursuivi vendredi au palais de justice de Val-d'Or, avec les plaidoiries des deux parties.

Dans son résumé de la cause, la procureure de la Couronne Me Léonie Caron a invité le juge Christian Leblanc, de la Cour du Québec, à retenir le témoignage de la jeune plaignante, qui avait 15 ans au moment des faits.

L'adolescente a témoigné avoir eu des échanges avec l'enseignant sur les applications Messenger et Snapchat, sur une période d'une à deux semaines. Celui qui enseignait l'éducation physique à la polyvalente Le Carrefour aurait tenu des propos à connotation sexuelle, notamment sur les expériences et préférences de l'adolescente. Il aurait aussi exprimé son désir d'avoir des relations sexuelles avec elle, mais qu'il devait attendre de ne plus être son professeur.

L'adolescente, qui admet avoir envoyé des photos d'elle-même à Alexandre Sylvestre, a aussi affirmé avoir reçu deux photos de l'enseignant où elle pouvait voir son pénis, ce qui a entraîné une accusation d'avoir transmis du matériel sexuellement explicite dans le présent dossier.

Aucun échange de messages ou photos litigieuses n'a pu être présenté en preuve, ceux-ci ayant été effacés,

selon la plaignante. Me Caron a cependant rappelé au juge que la preuve a été faite de certains échanges plus généraux entre l'adolescente et l'accusé, sur Messenger.

Incohérences soulevées

Alexandre Sylvestre n'a pas témoigné pour sa défense. Son avocate, Me Anne-Frédérique Girard, a soutenu en plaidoirie que le représentant du ministère public ne s'était pas déchargé de son fardeau de preuve hors de tout doute raisonnable.

Me Girard soutient que le témoignage de la plaignante devant la cour présente de multiples incohérences en relation avec sa déclaration aux policiers en 2022.

Devant le tribunal, la plaignante aurait corrigé plusieurs éléments de sa déclaration. Elle aurait notamment affirmé au départ ne pas avoir envoyé de photo d'elle et que c'est l'accusé qui avait commencé les conversations sur Messenger. L'avocate a aussi noté des contradictions sur l'ajout et le blocage de l'accusé sur son compte Snapchat.

Me Girard estime que ces éléments représentent l'essence même du dossier et qu'il est impossible de savoir avec certitude que des propos auraient été échangés. Affirmant que l'ensemble du témoignage de la victime est contaminé, elle demande au juge de l'écartier et d'acquitter son client.

Le juge Leblanc a pris la cause en délibéré. La date du prononcé du verdict sera connue le 22 juillet prochain.

L'arrestation d'Alexandre Sylvestre dans cette affaire remonte à juillet 2022.

D'irréductibles francophones à la défense du bilinguisme en Basse-Côte-Nord

Michèle Bouchard

Le français et l'anglais se côtoient dans les hameaux de la Basse-Côte-Nord. Cependant, alors que le français est en déclin, même dans les trois villages francophones, l'importance du bilinguisme fait toujours consensus dans la communauté. Le Centre de services scolaire (CSS) du Littoral cherche donc à améliorer la connaissance des deux langues chez les citoyens, et cette mission dépasse les murs de ses écoles.

Pour ce faire, le CSS du Littoral vient de créer une table de concertation qui réunit les membres de la communauté de la Basse-Côte-Nord et de l'île d'Anticosti qui ont à cœur le développement du bilinguisme.

Ce qui fait la fierté des gens sur la Basse-Côte-Nord, c'est de pouvoir s'exprimer dans les deux langues.

Une citation de Marie Hamel, directrice des services éducatifs du CSS du Littoral

Leur objectif est de trouver des manières d'améliorer l'usage à la fois du français et de l'anglais chez les jeunes et les moins jeunes, car l'éducation seule n'y arrivera pas, a fait valoir la directrice des services éducatifs du CSS, Marie Hamel, au micro de Bonjour la Côte.

Les participants souhaitent aussi aider les personnes unilingues anglophones à devenir plus autonomes en français. Elles pourront aller chercher elles-mêmes les services gouvernementaux [offerts en français], a expliqué Mme Hamel. Selon elle, la mission de faire apprendre et d'utiliser les langues doit reposer non seulement sur l'école mais aussi sur la vie en communauté.

Plusieurs citoyens ont répondu à l'appel. Les gens de la place sont particulièrement attachés à leur héritage anglophone et francophone, a-t-elle.

La deuxième rencontre de la table de concertation est à l'horaire au mois de mai. Les participants discuteront – dans les deux langues – des mesures à mettre en œuvre pour soutenir et rehausser le bilinguisme sur le territoire.

C'est le rôle de tout un chacun. On doit mettre nos énergies ensemble, a lancé Marie Hamel.

La première rencontre, en février dernier, a été animée par les équipes des services éducatifs et de l'éducation des adultes.

Actualités

L'horlogerie, un savoir-faire qui se perd ?

Par Solveig Beaupuy, Le Quotidien

Ils sont dorénavant peu nombreux dans la région ceux qui sont capables de se pencher pendant des heures au-dessus de montres et d'horloges pour les réparer. Pourtant, ce savoir-faire est encore très en demande, si on en croit le carnet de commandes de Claude Pilote, propriétaire de L'Atelier du bijoutier, à Chicoutimi, qui n'a de cesse de se remplir.

«Je dois même refuser les horloges en ce moment, parce que je suis trop débordé», a-t-il confié au Quotidien, entre deux réparations. Il a suivi son cours d'horloger-rhabilleur en 1977, directement après son secondaire 5, à l'École nationale d'horlogerie, située à Trois-Rivières, et, un peu plus tard, il a pu racheter la boutique que son père tenait depuis 34 ans.

Ce dernier, âgé de 94 ans, vient encore donner un coup de main à son fils par pure passion, lui qui a réparé des mécanismes de montres et d'horloge pendant près de 70 ans. «Il vient s'amuser avec moi des fois, c'est vraiment plus par loisir et parce que c'est son hobby, il est passionné», raconte Claude Pilote. Et il a encore une très bonne vision malgré son âge!»

Ce que Claude Pilote aime dans son métier, c'est la déconnexion avec la réalité et, fait étrange pour quelqu'un qui travaille avec des montres, la perte de la notion du temps. Il admet en revanche qu'il est plus compliqué de se concentrer sur ses réparations, tout en s'occupant des clients au travers.

«Il faut avoir de la patience, de la dextérité et une bonne vue. Quand tu es plongé dans les engrenages, tu perds la notion du temps, tu déconnectes. C'est long à faire et il n'y a rien de compliqué, mais dans un monde où ça doit aller vite vite, il faut prendre le temps de le faire, indique-t-il. Je ne vois même plus ma routine, je le fais vraiment par passion.»

Moins d'horlogers

Claude Pilote croit que le métier d'horloger est un savoir-faire qui se perd. Au fil des années, il a d'ailleurs lui-même perdu le compte de ceux qui exerçaient dans la région, à cause des fermetures, des départs à la retraite et des décès. Un constat partagé par un de ses confrères, Yvon

Tremblay, qui était propriétaire de l'Atelier Yvon Tremblay, spécialiste de la réparation d'horloges, avant de prendre sa retraite après avoir réparé pendant 41 ans le temps.

«Il y a de moins en moins d'horlogers, c'est certain. C'est sûrement à cause des coûts de réparation qui sont devenus trop dispendieux par rapport au prix d'achat d'une nouvelle montre. Et les jeunes ont leurs cellulaires maintenant aussi», avance-t-il. «Je pense qu'il y a un manque d'intérêt chez les jeunes aussi, ça prend bien 10 ans pour devenir un bon horloger et toucher à tout, c'est un apprentissage très long, et ce n'est pas ce que veulent les jeunes», continue Claude Pilote, qui, pour sa part, pense qu'il y aura toujours des gens pour acheter de belles montres, et donc toujours un besoin de réparateur.

Malgré que les affaires soient bonnes, l'horloger-bijoutier n'a pas de relève pour reprendre le flambeau de l'entreprise familiale, un constat qui le rend un peu triste. «C'est triste, mais il me reste encore plusieurs années. Tant que je vais avoir du plaisir à faire ça, je vais continuer. Si j'aime ce que je fais, pourquoi je m'en priverais ?», explique-t-il.

Un discours qui n'est pas pour déplaire à sa fidèle clientèle, alors que trois générations viennent lui apporter de l'ouvrage. «J'ai d'abord eu la génération des grands-parents, puis des parents, et maintenant, je les vois avec leurs enfants. Et ils me disent : "On ne veut pas vous perdre, on a besoin de vous."»

Encore de l'intérêt

De son côté, Rachel Pérusse, la conseillère en communications au CSS Chemin du Roy, n'est pas du même avis que les deux professionnels et estime que la formation dispensée à l'École nationale d'horlogerie est plutôt en santé et qu'encore plusieurs étudiants démontrent de l'intérêt pour la profession. «On a quand même plusieurs élèves qui rentrent, une vingtaine par groupe à l'année, donc je ne peux pas dire qu'il y a un déclin. Il y a quand même un besoin et puis on est la seule école au Canada, on a déjà eu des élèves qui venaient de Toronto, on accueille des élèves de France, de l'international», mentionne-t-elle.

L'École nationale d'horlogerie existe depuis 1946. Même s'il s'agit de la seule école pour apprendre l'art de l'horlogerie au Canada, les cours y sont dispensés en français. La formation, d'une durée de 1800 heures réparties sur un an et demi, est offerte en entrée continue et mène à un DEP. Elle se divise en deux volets, l'un qui concerne la réparation, et l'autre, le travail dans les grandes compagnies, plus luxueuses, de montres.

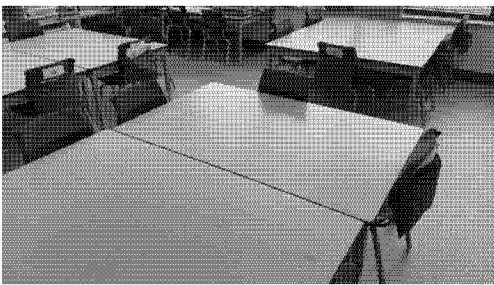
«L'enseignement est individualisé, les élèves apprennent à leur rythme. Ils ont des échéances et des dates d'examens et de remise de travaux à respecter, mais ce n'est pas comme un prof en avant qui donne une classe. C'est beaucoup d'apprentissage autonome», ajoute Rachel Pérusse.

Selon elle, la demande est bien présente, notamment auprès des plus grosses marques, mais un peu moins dans le secteur de la réparation.

«Tout dépendamment de ce que l'élève a comme ambition, où est-ce qu'il veut travailler, il y a de la demande. Il n'y en a pas tant que ça des horlogers, donc c'est sûr que les grandes entreprises comme Rolex et autres marques de montres ont un besoin. Mais l'élève doit être mobile s'il veut travailler avec ces grandes compagnies-là. C'est sûr que c'est plus restreint quand tu veux faire de la réparation dans une ville, parce qu'il y en a déjà, donc la place est peut-être plus difficile à se faire», conclut-elle.

Cas de violence dans les écoles du CSSBF | La direction a vite réagi

Alex Drouin



Crédit photo : courtoisie du Centre de services scolaire des Bois-Francis

Il n'y a pas que dans les écoles de Montréal où les cas de violences chez les jeunes sont devenus inquiétants pour les professeurs. Au Centre de services scolaire des Bois-Francis c'est aussi le cas. Heureusement, la direction a réagi rapidement pour atténuer la situation.

Au printemps dernier, le Syndicat de l'enseignement des Bois-Francis dévoilait que 73 % des 278 professeurs qui ont répondu à leur sondage ont été victime de violence à l'école.

À pareille date l'an passé, le *Journal de Montréal* rapportait que depuis 2018, 119 cas avaient été répertoriés.

Par exemple : lancer des objets tels qu'un crayon ou une chaise, cracher au visage des enseignants et crier des insultes.

« L'an passé, on a connu deux ou trois écoles où la situation était à ce point grave qu'il fallait des interventions d'urgences de l'employeur », se désole la présidente du syndicat, Nancie Lafond.

« Il fallait freiner cette hausse de violence et d'intensification », renchérit-elle en mentionnant que la violence laisse des traces chez les enseignants, mais chez les élèves aussi.

Le CSSBF a réagi. Et vite

La présidente est ravie qu'au cours des derniers mois, le CSSBF a réagi rapidement aux nombreuses inquiétudes des professeurs.

« On sent que la direction du CSSBF a pris ça très au sérieux et elle a fait du bon travail, car des mesures ont été mises en place », souligne Mme Lafond.

Par courriel, la direction a fait savoir qu'elle avait déjà « constitué une équipe spécialisée qui aide à la gestion des situations complexes dans les établissements. Ces dernières années, ces services ont été bonifiés avec la contribution de plusieurs spécialistes. Ils agissent en renfort d'abord pour observer, puis pour suggérer des interventions. Cet accompagnement est salubre pour les équipes-écoles et ultimement pour les élèves et même souvent leur famille ».

Encore trop banalisé

Certes, la présidente du syndicat est heureuse de voir que la situation s'est grandement améliorée, mais la violence des jeunes envers les professeurs est encore trop souvent banalisée. À cet effet, dans les corridors des écoles, il n'est pas rare d'entendre de la bouche d'un enseignant qui a été victime de violence que s'est arrivé parce que « l'enfant est encore trop petit pour gérer sa colère ».

Des paroles désolantes à attendre dans le milieu de l'enseignement.

« Il reste encore du travail à faire et il faut continuer de prendre ce problème au sérieux », dit sans détour Mme Lafond.

Une formation qui durerait 15 ans !

Que répond la présidente du syndicat à ceux qui disent que les professeurs n'ont qu'à être mieux formés sur les bancs d'universités pour faire face à cette hausse de violence chez les jeunes ?

« Quand un universitaire fait son cour en enseignement, c'est pour enseigner. S'il fallait ajouter des spécialisations comme des gestions de crise, le baccalauréat durerait 15 ans ! », lance-t-elle avec une touche de sarcasme.

« S'ils avaient voulu obtenir un diplôme en psychoéducation, ils auraient choisi cette voie », conclut Mme Lafond.

Un don de 6000 \$ pour contrer l'insécurité alimentaire dans les écoles



Patrice St-Jean, Cynthia Morneau, Mathieu Dumulon-Lauzière, Gratien Ouellet, et Camille Girard.

Lors de l'année scolaire 2022-2023, tous les élèves du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (incluant les élèves sur le territoire de la MRC du Témiscouata), des niveaux primaire et secondaire, ont bénéficié du programme du Club des petits-déjeuners, octroyant une collation fraîche par semaine pour chaque élève. Le Club des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles, le Club Richelieu et le Club Optimiste se sont réunis afin de rassembler la somme de 6000 \$, et ainsi contribuer à la continuité du projet, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette initiative a découlé d'une mesure spéciale durant la pandémie, non-reconduite cette année. Elle se poursuit et relève entièrement de l'initiative et la volonté du Centre de services scolaire.

Pour certains élèves, l'insécurité alimentaire est très présente et cette collation est plus que bienvenue, pour d'autres, c'est une occasion de découvrir de nouveaux aliments et de s'intéresser à la saine alimentation.

Mentionnons la collaboration de Distributions Aliprix, qui joue un rôle clé dans l'approvisionnement des collations saines à bas prix, et dans leur distribution sur tout le territoire des Basques.

Des chauffeurs d'autobus scolaires bientôt en grève

Radio-Canada

La rencontre de conciliation de la dernière chance tenue mardi entre les 36 chauffeurs d'Autobus Voltigeurs de Drummondville et leur patron s'est avérée un échec, selon deux sources syndicales de la CSN.

Ces chauffeurs, qui gagnent en moyenne 19,22 \$ l'heure, déclencheront donc une grève générale illimitée comme convenu le 8 avril.

Environ 1500 des 10 000 élèves du Centre de services scolaire des Chênes (CSSDC) inscrits au transport scolaire en seront privés dès lundi.

Grève en Estrie le 18 avril

En Estrie, les chauffeurs des Autobus B. Dion, des Autobus des Cantons, d'Autobus Coaticook, des Autobus de l'Estrie et des Autobus La Sapinière seront par ailleurs en grève le 18 avril. Plusieurs centaines d'élèves devront alors trouver un autre moyen de se rendre en classe.

Un avis de grève a été envoyé au ministère du Travail.

Les quelque 215 syndiqués souhaitent une bonification de leur salaire. Un chauffeur gagne actuellement environ 25 000 \$ par année.

C'est un travail qui est exigeant avec de grandes responsabilités et de petits salaires.

Une citation de Josée Dubé, présidente du secteur transport scolaire pour la Fédération des employées et employés de services publics-CSN .

On sort le matin, on sort le soir. La valorisation n'est pas là, l'attraction et la rétention ne sont pas là non plus. On est vraiment dans un moment charnière pour le transport scolaire. Les transporteurs se sont battus pour avoir des enveloppes bonifiées, ils les ont maintenant. Il faut vraiment qu'une part de ça soit remise aux chauffeurs d'autobus, ajoute Josée Dubé.

Les syndiqués ont également voté en faveur de moyens de pression pouvant aller jusqu'à la grève générale illimitée.

Les négociations se poursuivent avec l'employeur. La convention collective des chauffeurs est échue depuis juin.

Préscolaire déménagé et classes à trois niveaux à l'école de Berry l'an prochain

Annie-Claude Luneau

Les élèves des niveaux préscolaires 4 et 5 ans du secteur de Berry près d'Amos iront à l'école de Saint-Félix-de-Dalquier l'an prochain, à une quinzaine de kilomètres.

Il n'y a que cinq inscriptions pour la prochaine année scolaire, ce qui ne permet pas au Centre de service scolaire (CSS) Harricana de maintenir la classe ouverte.

Le chiffre magique qu'on doit avoir c'est six élèves pour une classe pour qu'elle soit financée, explique Johanne Godbout, directrice du Service du secrétariat général et des communications au CSS Harricana.

Selon le plan quinquennal d'organisation scolaire, la décision de fermer une classe est annoncée en mars et réévaluée au mois d'août.

Des classes à trois niveaux, une première

Les 28 autres élèves à l'école de Berry seront séparés en deux classes multiniveaux : une classe de 1re, 2e et 3e année et une autre de 4e, 5e et 6e année.

Avec la pénurie de main-d'œuvre, on n'a plus le luxe de s'offrir des classes à huit élèves, donc il faut voir à réorganiser l'offre de services. Les triples niveaux sont permis dans le programme scolaire, c'est prévu aussi

dans les conventions collectives, soutient Johanne Godbout qui promet que de l'aide sera offerte.

Ça se passe ailleurs au Québec, donc il y a déjà des outils pédagogiques, des façons de faire qui sont développés et c'est avec ça que le support va être donné aux enseignantes.

Une citation de Johanne Godbout, directrice du Service du secrétariat général et des communications

Baisse de 50 % des élèves en six ans

L'école de Berry a perdu la moitié de sa clientèle scolaire depuis 2018, passant de 54 à 28 élèves. Le CSS Harricana assure toutefois que l'établissement n'est pas en danger.

Le plan de match pour l'organisation scolaire, c'est le maintien de l'offre de services sur l'ensemble du territoire, selon la directrice du Service du secrétariat général et des communications.

Il n'y a pas d'autres fermetures de classe prévues en ce moment au CSS Harricana, même si des réaménagements sont possibles dans les écoles selon les inscriptions pour l'an prochain.

The Gazette

Experts say causes are complex for any decline in use of French

JESSE FEITH JFEITH@POSTMEDIA.COM

Is French declining in Quebec? And if so, what should be done about it? Those are among the questions three experts on the topic tried to bring nuance to during a two-hour panel Thursday evening.

Titled Achieving Common Cause: Language in Quebec, the panel was hosted by the Quebec Community Groups Network (QCGN), the Gazette and the Notre Home Foundation, and was moderated by Gazette columnist Allison Hanes. Held at Centre St Jax and streamed online, it sought to explore some of the themes touched on in a recently published book on whether French is truly in decline in the province.

“As everyone who has followed the apparently endless debates on language in Quebec knows, many numbers have been thrown around from all sides,” QCGN president Eva Ludvig said as the panel got underway, stressing she hoped the discussion could lead to a “little nation-building.”

Serving as a backdrop to the event was the latest annual survey by the Office québécois de la langue française, released on Thursday.

Among other findings, the survey suggests the proportion of those using only French in Quebec's public places has remained stable at 79 per cent, a level essentially unchanged since 2007, and that the use of French in Montreal is 11 points below the provincial average.

Speaking Thursday, one of the panellists, Jean-pierre Corbeil, said there are “entirely legitimate” concerns about the state of the French language in Quebec, especially in Montreal. But he noted the reasons why are often more complicated than those circulated by politicians and expressed in the media.

“The current dominant discourse attributes the responsibility of French's decline to immigrants, anglophones and what many call their institutions, whereas the reality is often much more complex,” said Corbeil, an adjunct professor in the sociology department of Université Laval.

Corbeil said French's minority status in Canada and North America will always leave it in a fragile and vulnerable

state. There are also factors contributing to the issue in Quebec, such as an exodus of French speakers and the “very poor” planning of temporary immigration, he added.

“English-speaking Quebecers are no more responsible than French-speaking Quebecers for this poor planning ... and should not have to suffer the repercussions of short-sighted policies or simplistic solutions,” he said. “There are ways of dealing with it other than adopting measures that rely on coercion or bring on discrimination or exclusion.”

Mario Polèse, a professor emeritus at the Institut national de la recherche scientifique (INRS) and adjunct professor at the McGill School of Urban Planning, stressed how the idea of French declining in the province has been pushed by politicians.

“Politics is driven by perceptions, and the current Quebec government, and its policies — some of which I think we can all admit weren't necessarily the most intelligent — are driven by perceptions,” Polèse said.

Polèse said the perceptions are likely driven by the rise of English as the universal language and have “very little to do with statistics.”

“How can we change this perception that French is fragile and thus needs to be continuously protected by new and stronger legislation?” he asked.

For Jean-benoît Nadeau, a linguistics columnist for L'actualité magazine and author of several books on languages, part of the solution needs to come from individuals — whether French- or English-speaking.

“One of the greatest failings of Bill 101 was to put in Quebecers' minds that the defence of the French language is up to the government,” said Nadeau. “It's true the government has a role to play, but the first battle is at the individual level.”

Like Polèse, Nadeau said that when he shops in Quebec, he makes sure to always use French first. “I never get served in English in downtown Montreal — ever — because I say ‘bonjour’ when I enter a store,” he said.

But beyond that example, Nadeau emphasized there's no easy answer to the issue. He noted how even if a child goes to French school, it can take generations before their family is speaking the language at home.

"The problem is complicated. And there's a lot of magical thinking right now," he said, adding that tackling it requires

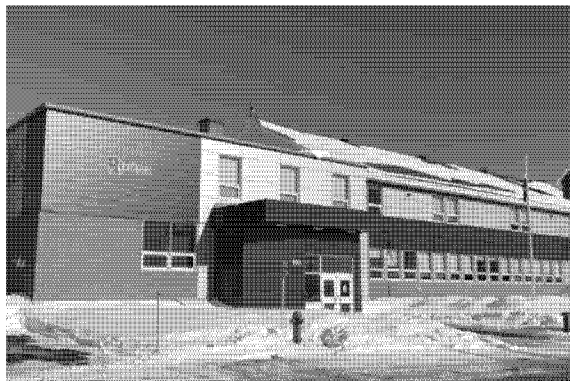
nuance, studies and a subtle understanding of the situation.

"There's an effort to be made from all sides," Nadeau said. "From anglophones, but also from francophones."

Journal Haute Côte-Nord

Des écoles fermées en raison de la panne électrique

Par Johannie Gaudreault



La Polyvalente des Rivières dispose maintenant d'un frigo communautaire pour les élèves.

Le Centre de services scolaire de l'Estuaire a pris la décision de fermer les écoles de Longue-Rive, Forestville et Colombier en raison de la panne électrique qui est en cours sur le territoire. « Considérant la panne électrique qui peut durer

plusieurs heures, les cours sont suspendus et le service de garde est fermé », écrit-on sur les réseaux sociaux.

À Pessamit, les deux écoles ferment leurs portes pour l'avant-midi. Des nouvelles seront données plus tard pour le reste de la journée.

Un don de 6000\$ pour contrer l'insécurité alimentaire dans les écoles

Lors de l'année scolaire 2022-2023, tous les élèves du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs (incluant les élèves sur le territoire de la MRC du Témiscouata), des niveaux primaire et secondaire, ont bénéficié du programme du Club des petits-déjeuners, octroyant une collation fraîche par semaine pour chaque élève. Le Club des Chevaliers de Colomb de Trois-Pistoles, le Club Richelieu et le Club Optimiste se sont réunis afin de rassembler la

somme de 6000\$, et ainsi contribuer à la continuité du projet, jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Cette initiative a découlé d'une mesure spéciale durant la pandémie, non-reconduite cette année. Elle se poursuit et relève entièrement de l'initiative et la volonté du Centre de services scolaire.

Pour certains élèves, l'insécurité alimentaire est très présente et cette collation est plus que bienvenue, pour d'autres, c'est une occasion de découvrir de nouveaux aliments et de s'intéresser à la saine alimentation.

Mentionnons la collaboration de Distributions Aliprix, qui joue un rôle clé dans l'approvisionnement des collations saines à bas prix, et dans leur distribution sur tout le territoire des Basques.

Aide financière de 350 000 \$ au Groupe Léo Viens

Québec appuie l'électrification du transport scolaire dans Brome-Missisquoi

CLAUDE HÉBERT

chebert@laveniretdesrivieres.com

ÉNERGIE. Le Groupe Léo Viens procédera à l'acquisition de deux autobus scolaires électriques en décembre prochain avec l'appui financier du gouvernement du Québec. Un premier pas vers l'instauration d'un mode de transport moins polluant dans la MRC de Brome-Missisquoi.

L'électrification des flottes d'autobus scolaires pose tout un défi aux entreprises de transport qui ont jusqu'en 2035 pour se conformer aux exigences gouvernementales.

Depuis novembre 2021, les transporteurs sont tenus de remplacer leurs autobus à combustion en fin de vie par des modèles entièrement électriques en vertu du programme d'électrification du transport scolaire.

PREMIER VÉHICULE ÉLECTRIQUE

Le Groupe Léo Viens a fait l'acquisition d'un premier autobus électrique de marque Blue Bird en juin dernier au coût de 355 000 \$. Il s'est également doté d'une borne de recharge standard au coût de 11 500 \$, installation comprise.

«Le véhicule a maintenant 6000 km au compteur. Celui-ci a dispose d'une autonomie de 120 km en temps normal, mais son autonomie chute à 80 ou 85 km en hiver. On doit donc recharger la batterie au retour de la tournée du matin et répéter l'opération en fin d'après-midi. Il faut prévoir cinq heures pour une recharge complète», signale Léo Viens, président de Transports scolaires Viens inc. (Farnham), d'Autobus D. L. inc. (Cowansville) et d'Autobus Saint-Césaire ltée (Saint-Césaire).

La faible autonomie des autobus électriques pourrait obliger les transporteurs à revoir leurs itinéraires et à multiplier le nombre de véhicules sur la route. À l'heure actuelle, aucun véhicule électrique n'est en mesure d'effectuer un trajet de 150 à 300 km par jour.

NOUVELLES ACQUISITIONS

M. Viens a commandé deux autres autobus électriques de marque Blue Bird chez le distributeur Girardin, de Drummondville, au coût approximatif de 450 000 \$ pièce, en plus de deux bornes de recharge standard. Le premier véhicule est destiné à la division de Farnham et, l'autre, à la division de Cowansville.

«Nous devrions pouvoir en prendre possession en décembre prochain. Il faut savoir que les délais de livraison sont de l'ordre de 12 à 14 mois et que les fournisseurs peinent à répondre à la demande», indique l'homme d'affaires de Farnham.

La famille Viens bénéficiera d'une aide financière gouvernementale de 175 000 \$ par autobus et de 7500 \$ par borne de recharge.

Et ce n'est qu'un début puisque le transporteur entend acquérir quatre autres véhicules électriques dans une vingtaine de mois.

«Il nous faudra passer la commande dès l'automne prochain pour espérer une livraison à la fin de 2025», précise M. Viens.

CHANGEMENTS GRADUELS

Le Groupe Viens dispose actuellement d'une flotte de 62 autobus, soit un autobus électrique, 10 au propane, 45 au diesel et 5 à essence (minibus).

«L'électrification de notre flotte de véhicules demandera du temps et des investissements importants. Il faut savoir qu'un autobus électrique coûte trois fois plus cher qu'un autobus au diesel, soit 450 000 \$ au lieu de 150 000 \$. Et personne n'est en mesure de dire si le montant de la subvention sera revu à la hausse ou à la baisse au cours des prochains mois ou des prochaines années», mentionne M. Viens.

Ce dernier souligne par ailleurs que la recharge d'un autobus électrique consomme beaucoup de courant.

«Certains transporteurs laissent entendre que le coût de l'électricité est pour ainsi dire similaire à celui du diesel. Je n'ai pas été en mesure de vérifier cette affirmation, car notre établissement n'a pas de compteur indépendant pour la borne de recharge actuellement en opération», indique-t-il.

PLUSIEURS INCERTITUDES

Léo Viens reconnaît que l'électrification du réseau de transport scolaires est un processus complexe et que le temps joue contre les divers acteurs de l'industrie.

«L'échéancier de 2035 approche à grands pas, c'est dans 11 ans! Pour accélérer le rythme, le gouvernement aurait intérêt à subventionner les autobus des marque Thomas et Inter IC. À l'heure actuelle, seuls les véhicules Blue Bird (du distributeur Girardin) et Lions (du fabricant de Saint-Jérôme) peuvent faire l'objet d'une subvention», indique M. Viens, dont la flotte est constituée à 60 % d'autobus Thomas.

Le choix de l'emplacement des bornes de recharge pourrait également poser problème.

«La plupart des transporteurs ont des autobus en dehors de leur port d'attache. Plusieurs d'entre eux louent notamment des terrains un peu partout pour garer une partie de leurs véhicules. On doit par ailleurs considérer que certains chauffeurs stationnent leur autobus à leur domicile. Or la borne de recharge est subventionnée une fois et n'est pas transférable», explique M. Viens.

Le protecteur de l'élève a reçu 71 demandes et analysé 18 plaintes

MAXIME LABRIE

mlabrie@canadafrancais.com

ÉDUCATION. Le rapport annuel 2022-2023 du Centre de services scolaire des Hautes-Rivières (CSSDHR) indique que 71 demandes ont été adressées au protecteur de l'élève, M^e Christian Beaudry, durant la période 2022-2023. De ce nombre, 18 d'entre elles ont été considérées comme des plaintes. Elles ont fait l'objet d'analyses, mais il n'y aura pas de suite.

Trois plaintes ont été jugées irrecevables. De plus, quatre plaintes ont été réglées avec l'aide de la direction de l'école concernée, du secrétariat général ou de la direction générale du CSSDHR. Une plainte a été abandonnée par le plaignant et neuf autres ont été considérées comme étant non fondées parce qu'aucune erreur ou injustice n'avait été commise.

Les plaintes concernent principalement le transport et le déplacement d'un élève (sept plaintes). Le protecteur de l'élève s'est penché sur trois plaintes concernant les employés, ainsi que deux à propos d'écoles privées. Une plainte est aussi notée dans chacune des catégories suivantes : allégation de discrimination, allégation d'intimidation ou de violence, admission, choix d'école, changement d'école ou classement pour un élève handicapé, en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.

L'iniquité entre les écoles privées et publiques en matière de santé scolaire

Le directeur général du Collège Saint-Bernard trouve aberrant qu'en 2024, son établissement ne puisse toujours pas avoir accès aux services d'une infirmière scolaire. Pourtant, Dominic Guévin et ses pairs soulèvent cette problématique depuis plusieurs années, mais leur revendication peine à trouver un écho favorable auprès des instances décisionnelles.



CYNTHIA GIGUÈRE-MARTEL
cynthia.martel@journalexpress.ca

L'accès équitable aux services de santé pour tous les élèves est l'un des principaux chevaux de bataille de Dominic Guévin, en sa qualité de président du Regroupement des établissements d'enseignement privés Mauricie et Centre-du-Québec.

«On fait valoir depuis bien des années à la santé publique qu'un enfant, qu'il soit dans n'importe quel réseau scolaire, a droit à ce service. Un enfant dans un collège privé n'est pas un citoyen de seconde zone. Il faut s'entendre, la très grande majorité des écoles privées sont des OBNL. Puis, il ne faut pas faire l'amalgame qu'un élève qui fréquente un collège privé vient nécessairement d'une famille aisée. Plusieurs de nos élèves bénéficient de bourses pour pouvoir étudier ici», indique-t-il.

M. Guévin souligne que de nombreux jeunes éprouvent des difficultés à accéder aux services du CLSC, que ce soit par méconnaissance, par manque de maturité ou de motivation ou tout simplement parce qu'ils n'ont pas de moyen pour se déplacer.

«Ils ne sont tout simplement pas outillés pour ce genre de situation. Plusieurs d'entre eux ne veulent pas alerter leurs parents, car on se rappelle que dès 14 ans,

les adolescents ont le droit à la confidentialité de leur dossier médical et peuvent consentir seul à certains soins. Il est de la responsabilité du CLSC de rejoindre le maximum d'adolescents et d'adolescentes et l'une des façons est d'offrir les services partout dans les écoles, qu'elles soient publiques ou privées», soutient-il.

Pour appuyer ses propos, M. Guévin met en lumière le rôle crucial des infirmières en milieu scolaire, non seulement pour fournir des soins, mais aussi pour éduquer les élèves sur des questions de santé cruciales, telles que la santé sexuelle et les problèmes émotionnels. Il estime que ces professionnels peuvent s'avérer une figure de confiance pour les jeunes.

«En plus d'avoir un bureau au sein de l'école, la professionnelle est désignée à venir enseigner aux élèves différents sujets touchant la santé des jeunes, mais aussi les outiller, notamment pour prévenir les ITSS. Combien y a-t-il d'enfants chez qui l'éducation sexuelle à la maison est nulle? D'où la nécessité d'avoir une telle professionnelle en nos murs. Et pour l'adolescent qui est confronté à une situation délicate, une jeune fille qui aurait besoin d'une pilule du lendemain, avoir une infirmière sur place, c'est rassurant. Ça les incite plus à se confier. Plus nos jeunes vont avoir accès à un service de proximité, mieux ils vont être servis et vont se porter», fait valoir Dominic Guévin.

Le directeur du Collège Saint-Bernard souligne que faute de ce service, il n'est pas rare que les éducateurs spécialisés doivent accompagner les jeunes aux CLSC.

«Pendant ce temps-là, l'éducateur spécialisé s'éloigne de sa mission et n'est pas présent pendant plusieurs heures pour les autres élèves. Il se retrouve face à une situation qui n'est pas nécessairement habileté à gérer et souvent devant un jeune stressé, voire apeuré, et plein de questionnements.»

L'urgence d'agir

Dominic Guévin s'explique mal, même après autant d'années, cette iniquité, d'autant plus que certains établissements privés ailleurs en province peuvent bénéficier de la présence d'une infirmière scolaire.

«Dans d'autres régions, des CLSC ont pris l'initiative de s'investir dans les écoles privées. La question est : pourquoi? Pourquoi ailleurs ça se fait et pas ici? Pourquoi le réseau privé serait-il moins desservi que le public? Et même, je vais aller encore plus loin, pourquoi certaines écoles publiques n'ont plus accès à ces services? C'est très questionnable. À mon avis, une école secondaire

devrait bénéficier des services d'une infirmière scolaire, qu'elle soit publique ou privée», juge-t-il.

Le dirigeant se désole de constater que l'accès aux services d'une infirmière scolaire dans les établissements privés en Mauricie et au Centre-du-Québec ne constitue pas une priorité pour la santé publique.

«C'est déplorable et préoccupant. Je comprends les contraintes que vit présentement le réseau de la santé. Par contre, je me permets de me questionner sur la priorisation ou la non-priorisation qui a été faite au niveau des infirmières en milieu scolaire. Je pense que l'infirmière en santé scolaire n'est même pas une question à laquelle on doit réfléchir présentement. C'est davantage une question à laquelle on doit répondre et assez rapidement», insiste-t-il.

Devant la situation qui perdure, M. Guévin et les autres membres du regroupement prévoient d'adresser prochainement leurs revendications au conseil d'administration du CIUSSS MCQ.

«On n'arrivera pas avec le couteau entre les dents, ce n'est pas l'objectif. On veut simplement ouvrir le dialogue, faire les démarches correctement pour mettre fin à cette iniquité», laisse tomber Dominic Guévin.

De son côté, le CIUSSS MCQ confirme que les infirmières scolaires sont uniquement déployées dans les milieux d'enseignement publics. «Les milieux privés, s'ils souhaitent avoir la présence d'une ressource infirmière sur place, sont responsables d'assumer ce service», indique l'agente d'information, Kellie Forand.

Toutefois, celle-ci fait savoir que le CIUSSS rend tout de même à la disposition des écoles privées des conseillers-répondants en promotion-prévention et intervenants sociaux. Du soutien lors d'éclosion de maladies infectieuses et des cliniques de vaccination font également partie des services offerts.

Plusieurs facteurs de risque dans la MRC d'Acton

Véronique Lemonde | La Pensée

L'Instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative de la Montérégie (IRCM) publie cette semaine *Portrait de la Montérégie — Persévérance scolaire et réussite éducative*, le premier recueil de statistiques centré sur les enjeux de la persévérance scolaire et de la réussite éducative (PSRE) en Montérégie, depuis plus d'une décennie. À l'intérieur de cette étude, plusieurs facteurs soulignent la fragilité de la MRC d'Acton afin de favoriser la persévérance scolaire des jeunes.

Parmi les régions les plus à risque, Acton se situe au 4^e rang après le Haut-Saint-Laurent, Beauharnois-Salaberry et Pierre-De Saurel.

Ce *Portrait* établit un lien entre 15 indicateurs clés et la réussite scolaire, couvrant des aspects tels que la densité de population, le taux de faible revenu des familles, l'indice de littératie, le taux de vulnérabilité des enfants, etc. Le *Portrait* présente également des échelles permettant de mettre en évidence les MRC dont la situation est plus « Favorable » ou « À risque » pour chacun des indicateurs. Cette classification permet d'illustrer leurs différents défis sur une carte du territoire.

Dans la MRC d'Acton, un de ces facteurs de risque est la densité de la population. Avec seulement 27 habitant/km², la région d'Acton Vale est plus limitée au niveau des

ainsi la réussite éducative des jeunes », peut-on lire dans l'étude. L'indice de littératie sous le niveau 3 pour les 15 ans et plus atteint 61,7 %, le pire en Montérégie.

Dans la MRC d'Acton, l'étude rapporte que 36,9 % des jeunes de maternelle 5 ans cochent plusieurs domaines de vulnérabilité tels maturité affective ou développement langagier. « On observe, depuis 2012, une tendance à la hausse de la proportion d'enfants vulnérables dans au moins un domaine, autant en Montérégie que dans l'ensemble du Québec. »

La région a également un taux très faible de diversité ethnoculturelle avec seulement 2,1 % personnes issues de l'immigration, alors que l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) rapporte des taux de diplomation plus élevés pour les élèves issus de l'immigration de première et deuxième génération dans les écoles publiques du Québec.

Finalement, le *Portrait* classe la MRC d'Acton comme « + À risque » au niveau de son *Indice de milieux socio-économiques* (IMSE) moyen des écoles publiques et au niveau de son *Taux d'élèves en situation de handicap ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage* (EHDAA) à la formation générale des jeunes, soit 30,1 % des jeunes scolarisés.

Éléments favorables

Heureusement, tout n'est pas sombre dans la MRC d'Acton au niveau de la persévérance scolaire. Par exemple, pour ce qui est du taux de mobilité de la population depuis le dernier recensement, la région se

interactions sociales par exemple, en comparaison avec une région comme Marguerite-D'Youville avec 231 habitants/km². Le taux de faible revenu des familles qui toucherait 7 % des familles de la région constitue un autre élément défavorable.

Au niveau de la scolarité des personnes, la MRC d'Acton compte 22,1 % de sa population sans aucun certificat ou diplôme, ce qui ne crée pas naturellement un environnement favorable à la persévérance scolaire en limitant les modèles de réussite pour les jeunes.

« Les parents avec des compétences limitées en littératie ont du mal à soutenir efficacement leurs enfants et à collaborer avec l'école. De plus, les déficits en littératie sont souvent transmis intergénérationnellement, la compréhension des enjeux éducatifs est alors limitée et l'accès aux opportunités est restreint, compromettant situer avantageusement avec 33,5 %, alors qu'une région comme Longueuil a 40,9 % de personnes ayant changé plus fréquemment d'établissements scolaires. Cette instabilité peut causer des chambardements dans le parcours scolaire d'un jeune.

Finalement, un taux élevé de connaissance du français peut influencer favorablement la persévérance scolaire et la réussite éducative. La région d'Acton Vale se situe à 99,5 %, ce qui la porte dans le haut du peloton de la Montérégie avec Pierre-De Saurel et Marguerite-D'Youville.

Cette vision globale des défis régionaux en matière de persévérance scolaire se veut un outil concret et pertinent permettant maintenant aux divers intervenants de prendre action dans chacune de leur région.

Pour accéder au *Portrait de la Montérégie — Persévérance scolaire et réussite éducative*, visitez le www.irc-monteregie.ca.

Bernard Drainville ne s'impliquera pas dans le dossier des écoles

ERIC GOURDE

egourde@icimédias.ca

ÉDUCATION. Le ministre de l'Éducation, Bernard Drainville, ne s'impliquera pas dans le processus visant à déterminer s'il serait préférable de construire une nouvelle école à Saint-Anselme ou encore de procéder à un agrandissement des écoles Morissette et Provencher.

Interrogé sur le sujet lors d'un récent dîner-conférence de la Chambre de commerce de Lévis par l'homme d'affaires Sébastien Morissette, le ministre Drainville n'a pas pris position sur l'une des options ou une autre, laissant le choix à un autre niveau. Il s'est dit très conscient du projet et des difficultés qu'il occasionne.

« C'est le dossier dont j'entends parler le plus et la mairesse (Guylaine Aubin) m'en parle chaque fois qu'on se voit. Quel projet sera priorisé, ce n'est pas le ministre qui décide. Des fonctionnaires évaluent les projets selon les besoins et les catégorisent. Selon l'argent

disponible, on va de l'avant avec certains et l'année suivante, on fait une évaluation », a-t-il précisé.

« Je ne me mêle pas de prioriser tel ou tel dossier. J'ai 3 000 écoles au Québec et si je commence à faire ça, je ne finirai plus. Nous n'avons jamais mis autant d'argent pour construire et rénover des écoles. Nous sommes passés de 9 à 23 milliards de dollars pour de nouvelles écoles. Il y en a partout au Québec », a-t-il justifié.

Il a ajouté que de concert avec les fonctionnaires, le ministère essaie de trouver un chemin pour faire en sorte qu'il soit bien évalué et que les deux agrandissements soient considérés comme un seul projet. « Dans les normes, ça ne fonctionne pas. On ne peut pas considérer deux agrandissements comme un seul projet, mais dans votre cas, ça pourrait être le cas. C'est un peu comme si on créait une nouvelle catégorie d'écoles ou de projets à évaluer, à partir de votre réalité », a-t-il ajouté.

Il a ensuite invité les intervenants locaux à continuer leurs démarches. « Sachez que vous êtes entendus. Continuez à pousser, même

si ça vous irrite de devoir le faire et que vous n'avez pas l'impression d'être entendu. Je vous dis de continuer. Ce n'est pas un projet standard et qui sort un peu des normes. »

Les élus tiennent au maintien des services scolaires

ERIC GOURDE

egourde@icimédias.ca

BELLECHASSE. La planification des besoins d'espace dans certaines écoles du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud continue de faire l'objet de discussions dans Bellechasse, la perte de clientèle étudiante au primaire, dans certaines localités, demeurant au cœur des préoccupations.

La controverse persiste même si le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a choisi de repousser d'au moins un an son projet visant à transférer, dès le début de l'année scolaire 2024-2025, les élèves de 5^e et 6^e année de quatre localités du nord de Bellechasse vers Saint-Charles.

Le 28 février dernier, la MRC de Bellechasse a reçu le Projet de planification des besoins d'espace du Centre de services scolaire pour son territoire, un document qui laisse encore planer des inquiétudes.

C'est pourquoi les élus de la MRC de Bellechasse ont adopté une résolution dans laquelle le conseil des maires réitère ses demandes au Centre de services scolaire, soit de démontrer son intérêt et sa préoccupation pour le développement des municipalités du territoire qu'elle dessert, de maintenir des services publics de proximité de niveau primaire dans les municipalités du territoire qu'elle dessert et de rencontrer la direction générale afin de connaître la vision quant au maintien des services publics de proximité dans les municipalités qu'elle dessert, surtout qu'une première demande de rencontre n'a pas encore trouvé écho.

Le maire de Saint-Anselme, Yves Turgeon, est le seul à s'être prononcé contre la résolution, pour des raisons évidentes, puisqu'une nouvelle école doit être construite dans sa localité et y recevoir les élèves de 5^e et 6^e année de Sainte-Claire, dans un avenir rapproché.

« Je ne suis pas contre Sainte-Claire, je pense que je l'ai démontré dans le passé. Tout cela survient malgré le fait que nous avons demandé au Centre de services scolaire et au ministère de l'Éducation de revoir la décision, qui a finalement été maintenue. La raison est la même, ce n'est pas possible de procéder à deux agrandissements », fait-il valoir.

DES RETARDS INUTILES

Yves Turgeon estime que les résolutions adoptées en décembre ont tout de même permis d'éviter des déplacements de clientèles vers Saint-Charles pour quatre localités. « La problématique demeure toutefois la même. Il y a deux milieux (Sainte-Claire et Saint-Anselme) où il y a surpopulation d'élèves dans les écoles et le projet d'une nouvelle école à Saint-Anselme est la solution qui a été choisie », soutient-il en mentionnant qu'à ses yeux, toute démarche supplémentaire ne ferait que retarder la réalisation d'un projet porteur.

« Un bâtiment neuf, avec des normes plus récentes, amènera une plus-value à l'expérience scolaire des jeunes. L'école amènera de nouvelles règles pour une nouvelle génération. Continuer dans ce sens pourrait amener un blocage ou un statu quo qu'il faudra reconsidérer dans quelques années, de toute façon. »

Mairesse de Sainte-Claire, Guylaine Aubin a tenu à ajouter qu'il n'était pas question de bloquer un projet, mais de le transformer, à la satisfaction des deux municipalités. « Deux agrandissements permettraient de maintenir tous les enfants dans leur communauté et répondraient au besoin d'espace, en plus de respecter le principe de maintien des services scolaires », a-t-elle résumé.

UNE SURVEILLANCE CONSTANTE

Le dossier demeure sous la loupe des élus, même si le Centre de services scolaire a déjà renoncé à déplacer les élèves de 5^e et

6^e années de quelques localités vers la nouvelle école des Perséides à Saint-Charles l'automne prochain.

Préfet de la MRC de Bellechasse, Luc Dion avoue que la chose peut être émotive dans certains milieux. « Comme MRC, nous ne voulons pas prendre position pour un camp ou un autre. On revient toujours avec la même idée, soit de garder nos élèves dans nos milieux respectifs, c'est le modèle idéal. Déplacer des classes-ressources ou l'anglais intensif, on comprend ça, mais pas des niveaux au complet », précise-t-il.

Sur ce sujet, le maire de Saint-Charles, Pascal Rousseau, indique n'être jamais intervenu auprès du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud relativement aux clientèles étudiantes sur son territoire. « C'est à eux de gérer ça et je n'ai pas l'intention de m'ingérer. L'important pour moi est que les locaux de l'école actuelle, L'Étincelle, puissent servir de nouveau et on nous dit que ce sera le cas. »

C'est pourquoi il ne serait pas contre une idée comme celle de déplacer certaines classes-ressources, actuellement à Saint-Gervais, et qui semblent être au cœur des besoins d'espaces dans cette localité. « Encore là, ce sera au Centre de services scolaire de gérer cela », rappelle-t-il en terminant.

Vivre l'éclipse à l'école

Dans la région de Lévis, l'éclipse solaire ne sera que partielle. Certaines écoles secondaires de la région ont donc décidé d'organiser une sortie pour une partie de leurs élèves afin de leur faire vivre le phénomène complet.

PAR CATHERINEDAMOURS@JOURNALDELEVIS.CA

Parmi celles-ci, l'école secondaire Marcelle-Mallet amènera une centaine d'élèves de deuxième à cinquième secondaire à la polyvalente du Lac-Mégantic. Initiative rendue possible grâce à l'implication de Jérémie Charles-Dufour, un enseignant de l'école, cette dernière a su capter l'intérêt de près de 200 élèves, malgré que l'école ne puisse tous les envoyer à l'activité.

Mélanie Bourgault, directrice de l'enseignement et de l'innovation pédagogique, souligne que Marcelle-Mallet trouve important de «faire vivre cet événement unique aux élèves». Ceux qui n'iront pas à Lac-Mégantic pourront observer l'éclipse partielle à l'école à tour de rôle. Tous auront des lunettes de protection adéquates.

Plusieurs autres écoles secondaires enverront quelques-uns de leurs élèves dans diverses villes se trouvant dans la zone de totalité de l'éclipse solaire du 8 avril comme le Juvénat Notre-Dame et le Collège Jésus-Marie de Bellechasse qui iront à Beauceville. Le Collège de Lévis amènera ses élèves du programme Défi-Passions Sciences à Saint-Georges. Les autres élèves pourront assister à l'éclipse partielle de Lévis dans ces trois écoles.

Du côté du Centre de services scolaire des Navigateurs (CSSDN), plusieurs activités pédagogiques et de visionnement auront lieu. À l'école secondaire de l'Envol et à l'École Pointe-Lévy, le visionnement se fera sur les terrains respectifs des écoles avec les lunettes de protection adéquates.

Au primaire, certaines classes confectionneront la «boîte à éclipses solaires» à partir de boîtes à chaussure et d'autres visionneront le phénomène avec le service de garde, selon les consignes du CSSDN.

Rappelons que tous les établissements du CSSDN seront ouverts le 8 avril et que des

lunettes de protection seront distribuées aux élèves et membres du personnel. Un horaire modifié sera aussi appliqué pour les écoles primaires afin que les déplacements se fassent après la fin de l'éclipse à 16h30.

Des activités pour tous

En plus des activités à l'école, d'autres organismes ont prévu de donner au public de l'information au public. Parmi ceux-ci, le Lévisium organise une soirée-causerie à la Vigie du Bunker le 4 avril prochain. Cette soirée sera animée par Stéphanie Jolicoeur, communicatrice scientifique, qui partagera son expertise mêlant la physique et le théâtre pour rendre la science accessible à tous et Joël Leblanc, co-auteur d'*Éclipse – Quand le Soleil fait son cirque*.

Il sera donc possible de découvrir lors de cette soirée les mystères de l'éclipse solaire, les précautions à prendre et des conseils pratiques pour celle du 8 avril.

Communiqué (s)

DESTINATAIRES : Les médias

EXPÉDITEUR : Amélie Germain-Bergeron

DATE : Le 5 avril 2024

L'œuvre collective « Opus 213 » de l'école Félix-Leclerc reçoit le prix « coup de cœur » des prix reconnaissance ESSOR

Shawinigan, le 5 avril 2024 – Le lundi 25 mars avait lieu la remise des prix de reconnaissance ESSOR au Musée national des beaux-arts du Québec. L'école Félix-Leclerc s'est vu remettre le prix « coup de cœur » accompagné d'une bourse de 3 000\$ pour son œuvre collective « Opus 213 ». Ce prix est attribué pour un projet qui a fait l'objet d'un coup de cœur du comité de sélection **pour son caractère distinctif**.

Pour réaliser ce fabuleux projet, Les Frères Lemay (Michel et Daniel) ainsi que Simon Bellerose-Veilleux (art dramatique) ont su guider les jeunes musiciens dans une démarche de création collective interdisciplinaire renversante. Les forces de tous les intervenants de l'équipe-école, des 213 jeunes musiciens ainsi que de ces trois artistes professionnels en résidence ont mené à un résultat incommensurable après 8 mois de travail acharné. Lors de ce projet multidisciplinaire, les 213 élèves sont devenus non seulement des interprètes, mais aussi les créateurs d'une impressionnante œuvre collective nommée « Opus 213 ». Félicitations à toute l'équipe ! L'école Félix-Leclerc offre le programme arts-études musique à tous ses élèves.



Sur la photo, de gauche à droite : Mme Suzanne Tremblay, députée de Hull et adjointe gouvernementale du ministre de l'Éducation, M. Michel Lemay, artiste, Mme Michèle St-Pierre, enseignante, Mme Julie Lefebvre, enseignante et responsable du programme de musique, M. Daniel Lemay, artiste, M. Samuel Poulin : député de Beauce-Sud, adjoint parlementaire du ministre de la Culture et des Communications et adjoint parlementaire du ministre responsable de la Jeunesse. À l'avant, Simon Bellerose-Veilleux, artiste.

Crédit photo à © MCC, Frédérique Maranda, 2024.

Les communiqués sont disponibles sur notre site Web : www.cssenergie.gouv.qc.ca

Source : Amélie Germain-Bergeron
Directrice adjointe aux communications
Centre de services scolaire de l'Énergie
Téléphone : 819 539-6971 poste 2340



CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DE LA POINTE-DE-L'ÎLE
De la France au Québec : elles font la différence !

8 avril 2024



Poussées par le désir de découvrir une autre culture et une nouvelle façon de faire leur métier, les enseignantes Lorina Becasseau, Morgane Gillette et l'orthopédagogue Mathilde Richebé ont quitté la France pour installer leurs pénates au Québec. Accueillies à bras ouvert par leurs collègues de l'école primaire Jules-Verne, elles font maintenant la différence auprès de petits Québécois du préscolaire.

« À qui appartiennent ces mouffes et ce bonnet? » « Est-il bon ce yaourt dans ton goûter? » Nos oreilles ne nous trompent pas, il y a bien un petit coin de France dans l'arrondissement de Montréal-Nord. Mais bien au-delà de leur apport au vocabulaire des élèves, mesdames Lorina, Morgane et Mathilde s'appliquent surtout à leur offrir le meilleur d'elles-mêmes. « Au préscolaire, les élèves ont des paillettes d'or dans les yeux lorsqu'ils sont contents de leurs réussites. De constater que nous avons un impact sur leur progrès est ce qui nous rend le plus fières », affirme avec enthousiasme Mathilde Richebé.

[Lire la suite](#)

Pour plus d'information





CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE MARIE-VICTORIN

Dévoilement des lauréats de la 26^e édition du Défi OSEntreprendre de l'agglomération de Longueuil

8 avril 2024

Mardi (2 avril) avait lieu le gala de la 26^e édition du Défi OSEntreprendre de l'agglomération de Longueuil. Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois qui fait rayonner les initiatives entrepreneuriales, tel était le cas hier pour nos élèves du CSS Marie-Victorin ainsi que plusieurs entrepreneurs de la région.



Sur la photo, de gauche à droite : Marie-Hélène Mallette, enseignante à l'école du Curé-Lequin; Catherine Fournier, mairesse de Longueuil; Sofia et Coline, élèves de l'école du Curé-Lequin.

Cet événement s'est tenu à l'école secondaire Gérard-Filion et a accueilli plus de 100 personnes. Outre les candidats, plusieurs membres du CSS Marie-Victorin ainsi que de précieux partenaires du projet étaient présents pour la remise des bourses. La présidence d'honneur a été assurée par Lysanne Bourret et Pierre-Olivier Gendron, les co-fondateurs de l'entreprise Pretty Ugly et anciens lauréats du Défi. L'animation de la soirée a été prise en charge par Julie Cliche, directrice des écoles Tourterelle et de l'Agora, ainsi que Janick Deschenes, coordonnateur des ressources éducatives du CSS Marie-Victorin.

« Le Défi OSEntreprendre est une occasion unique de découvrir la relève entrepreneuriale et nous permet d'encourager les élèves dans leurs projets afin qu'ils prennent forme. D'ailleurs, nous souhaitons remercier celles et ceux qui accompagnent les élèves dans le développement de leur projet. Merci d'inspirer l'engagement ! »

- Gaëlle Absolonne, directrice générale du CSS Marie-Victorin

Cette année encore, les établissements scolaires ont participé activement au Défi. Dans le volet scolaire, ce sont 36 projets qui ont été réalisés dans 20 établissements différents : 14 écoles primaires, 3 écoles secondaires ainsi que 3 centres de formation professionnelle et de l'éducation des adultes ont pris part au Gala.

Merci à nos précieux partenaires!

Plusieurs partenaires se sont joints au CSS Marie-Victorin et à Nova Formation afin d'offrir des bourses aux lauréats : huit bourses de 200 \$ ont été remises dans le volet scolaire ainsi que six bourses de 500 \$ pour le volet entrepreneurial. Nous souhaitons remercier tous ceux qui encouragent la persévérance scolaire de nos élèves et tiennent à souligner le dévouement des entrepreneurs de la région puisque ces contributeurs sont indispensables dans l'accomplissement de ce projet.

- Place à l'emploi
- Le développement économique Longueuil de l'agglomération de Longueuil
- Le Fonds d'Emprunt Montérégie
- Le Pôle d'économie sociale de Longueuil
- La Ruche
- Madame Cristina Indira Manuel de Service Traiteur My kitchen
- Le Cabinet de la mairesse de Longueuil - Madame Catherine Fournier
- Monsieur Ian Lafrenière, ministre responsable des Relations avec les Premières Nations et les Inuit
- Madame Sherry Romanado, députée fédérale de Longueuil - Charles-Lemoyne
- Monsieur Denis Trudel, député fédéral de la circonscription de Longueuil-Saint-Hubert
- Madame Alexandra Mendès, députée fédérale de Brossard - Saint-Lambert
- Madame Isabelle Poulet, députée de Laporte
- Madame Shirley Dorismond, députée de Marie-Victorin

L'aventure se poursuit

Les projets gagnants locaux du Défi OSEntreprendre seront transmis à l'échelon régional afin de compétitionner contre tous les gagnants de la Montérégie. Le comité organisateur leur souhaite bon succès!

VOLET SCOLAIRE

Catégorie Primaire 1er cycle

- Les mini-sucreries - École du Curé-Lequin - Marie-Hélène Mallette *LAURÉAT*
- Géli Disquettes - École De Maricourt - Anne Camiré
- Les lectures de MarGau - École Marcelle-Gauvreau - Amélie Fournier Lacombe *LAURÉAT*

Catégorie Primaire 2e cycle

- Le végé mur de Préville - École Préville - Marie-Eve Gill *LAURÉAT*
- La papeTHÉrie St-Laurent - École Saint-Laurent - Fanny Dion
- Les clés de Paul-Marie - École Paul-De Maricourt - Vyara Alenkovska *LAURÉAT*

Catégorie Primaire 3e cycle

- Napperon pour tous ! - École de la Rose-des-Vents - Dominique Tellier
- Les sportifs - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Quizzards - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Les savonneurs - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Les petits cuistos - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Lecturotons - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Le bal merveilleux - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Kahhoté - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Les Avochatdécos - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Échec à 5 - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Origami en folie - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Camaffiches - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Tourloutoutou - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard
- Les Retrouvailles - École de la Rose-des-Vents - Cassandra Deodati-Savard *LAURÉAT*
- Le VERT-tu-oses ! - École Monseigneur-Forget - Justine Richard
- Porte-clé mobile - École Charles-Bruneau - Sandra Pigeon
- Les petits sauveurs - École du Curé-Lequin - Roxanne Jobin-Facchini
- Les Petits Pions - École du Curé-Lequin - Mathieu Boivin
- Chouchouton - École Charles-Bruneau - Mélanie Caron
- Poussent, poussent, poussent les bons gros légumes - École Laurent-Benoît - Sophie Hudon
- Tous ensemble à Lionel-Groulx - École Lionel-Groulx - Véronique Villeneuve

Catégorie Secondaire 2e cycle

- Tuto-math - École de l'Agora - Julie Bergeron-Proulx
- CF Agora - École de l'Agora - Julie Bergeron-Proulx *LAURÉAT*
- Patte d'amour - École de l'Agora - Julie Bergeron-Proulx
- Balado - École Saint-Jean-Baptiste - Julie Cleroux

Catégorie Adaptation scolaire - Secondaire et Éducation des adultes

- Écoteria - École Monseigneur-A.-M.-Parent - Anémone Richer-Gadbois *LAURÉAT*

Catégorie Formation professionnelle et Éducation des adultes

- Murale ZEN - Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard - Katherine Audet
- Magasin scolaire - Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard - Marie-Claude Mouton
- Les micropousses - Centre d'éducation des adultes Antoine-Brossard - Evelyne Turgeon
- La Fabrique LDI - Centre d'éducation des adultes Le Moyné-D'Iberville - Sylvain Brunet *LAURÉAT*

VOLET CRÉATION D'ENTREPRISE

IMPRO AU SECONDAIRE

36 écoles se sont réunies au 2e Rendez-vous Improvincial au Cégep de Shawinigan

8 avril 2024



Succès et croissance pour le plus grand événement non compétitif d'improvisation au secondaire au Québec

C'est le sourire aux lèvres que 312 jeunes ont quitté la deuxième édition du Rendez-vous Improvincial (RVI) après trois jours d'improvisation, de rencontres et de formations avec des professionnels du milieu de l'impro. Le succès du RVI, qui avait lieu au Cégep de Shawinigan du 5 au 7 avril 2024, a consacré une fois de plus le choix d'une formule non compétitive.

Unique pour un rendez-vous de cette envergure, l'approche vise à abandonner la pression de performer au vestiaire pour laisser toute la place au plaisir de jouer et d'expérimenter les nouvelles connaissances acquises lors des formations. L'événement était piloté par ACLAM, l'équipe derrière le programme Secondaire en spectacle et le réseau Improvincial, une initiative visant à soutenir le déploiement de l'improvisation dans les écoles secondaires du Québec.

L'École secondaire Le Boisé de Victoriaville sera l'hôte de la prochaine édition du Rendez-vous Improvincial du 8 au 10 novembre prochain. L'événement aura dorénavant lieu en automne, considérant qu'il s'agit une rampe de lancement idéale en début d'année scolaire pour former et souder les nouvelles équipes d'impro.

Ce 2^e Rendez-vous Improvincial a réuni 36 écoles secondaires - une augmentation de 68% par rapport à l'an dernier - provenant de dix régions du Québec : École Marcel-Raymond, École secondaire d'Amos, École secondaire D'Iberville, École secondaire La Source, Polyvalente Le Carrefour (Abitibi-Témiscamingue); École du Mistral, École secondaire de Rivière-du-Loup (Bas-St-Laurent); Collège Saint-Charles-Garnier, École secondaire Cardinal-Roy, École secondaire du Mont-Sainte-Anne, École secondaire du Plateau, École secondaire La Courvilloise, École Secondaire Louis-Jobin (Capitale-Nationale); École Sainte-Marie, École Secondaire Jeanne-Mance, École Secondaire La Poudrière, École secondaire Le boisé, École secondaire Le tandem, École secondaire Marie-Rivier (Centre-du-Québec); École secondaire Serge-Bouchard, Polyvalente des Baies (Côte-Nord); École polyvalente de Paspébiac, Polyvalente des Îles (Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine); École Secondaire Des Montagnes (Lanaudière); Académie Les Estacades, Séminaire Sainte-Marie, École secondaire des Chutes, École secondaire des Pionniers, École secondaire Paul-Le Jeune, École secondaire Val-Mauricie, Institut Secondaire Keranna (Mauricie); Collège Notre-Dame-de-Lourdes, École d'éducation internationale (Montérégie); École Marie-Clarac, École Vanguard, Pensionnat du Saint-Nom-de-Marie (Montréal).

Côté des pros de l'impro



De nombreux artistes professionnels étaient présents pour offrir des spectacles et des formations aux participants, dont Frédéric Barbusci (Les Productions de l'Instable) et Fabiola Nyrva Aladin, co-porte-paroles de l'Improvincial. On les a notamment retrouvés sur scène lors du spectacle d'ouverture aux côtés de Salomé Corbo (Théâtre de la LNI), Rafael Poggetti (Corps Bruyants), Delphine Coiteux (Impro Sierra) et Thomas Crête (Le Club d'Impro) pour une performance d'improvisation qui marquera les esprits longtemps.

Vivre l'expression sans la pression

La formule non compétitive du RVI a notamment permis aux jeunes de mettre en pratique les connaissances acquises en formation sans la pression de performer. « *Notre objectif avec le RVI est d'offrir, à notre façon, un complément à toutes les belles choses déjà offertes par les ligues et tournois en place à l'échelle de la province.* », souligne Antoine Lacasse, responsable de l'Improvincial à ACLAM.

« *Et offrir un événement non compétitif comme le nôtre, c'est aussi une occasion pour les jeunes de laisser l'anxiété de performance de côté, tout en leur donnant une bonne dose de confiance en soi et la chance de rencontrer d'autres passionnés comme eux. Côté santé mentale positive des jeunes, les témoignages des participants nous indiquent clairement qu'on a ajouté notre pierre à l'édifice cette fin de semaine.* », ajoute-t-il.

Effectivement, des participants comme Myrko Prémont et Jérémy Bouffard de l'École secondaire du Mont-Sainte-Anne étaient conquis :

« *Sincèrement, pour rien au monde je n'aurais voulu manquer ça. C'est un des meilleurs moments que j'ai passés dans toute ma vie. Notre coach, c'est un des meilleurs et c'est grâce à lui qu'on peut vivre ça. On le remercie entièrement.* »

Également des formations pour les entraîneurs d'impro

Ce fut également l'occasion pour les entraîneurs de se former eux aussi, une importante mais rare opportunité dans le milieu de l'improvisation scolaire. L'Improvincial fait ainsi le pari qu'un entraîneur formé et outillé bonifie directement l'expérience des jeunes dans les écoles, une décision saluée par le milieu. Sur ce plan, le RVI vient clore une année de tables rondes et de formations sur l'organisation et le mentorat en improvisation, en plus de plusieurs outils dont des guides de démarrage et des banques d'exercices pour appuyer l'essor de l'impro dans nos écoles.

Des appuis essentiels

La réalisation du RVI est rendue possible grâce à l'accueil exceptionnel du Cégep de Shawinigan ainsi que l'implication des partenaires suivants : le Gouvernement du Québec, Onella, Long & McQuade, le Théâtre de la LNI, Le Club d'Impro, Corps bruyants, Impro Sierra et Les Productions de l'Instable. ACLAM salue également l'appui financier de M. François Philippe-Champagne, député fédéral de Saint-Maurice-Champplain et ministre de l'Innovation, des Sciences et de l'Industrie, ainsi que Mme Marie-Louise Tardif, députée de Lavolette-Saint-Maurice, Mme Sonia Lebel, députée de Champlain et M. Jean Boulet, député de Trois-Rivières.

À propos d'ACLAM

Depuis bientôt 30 ans, ACLAM, l'organisme qui pilote le réseau Improvincial et le programme Secondaire en spectacle, « fait toute une scène » pour développer l'estime des jeunes, soutenir la motivation scolaire et faire rayonner la culture en français. Présent aux quatre coins du Québec, il permet à des milliers de jeunes de se familiariser avec les arts de la scène par l'expérimentation, la formation et l'apprentissage. La Communauté de pratique ACLAM forme, réseaute et outille également des centaines d'intervenants à la source des activités parascolaires culturelles dans nos écoles.

Pour plus d'information



ACLAM

1060, rue Saint-François-Xavier, bureau 350

Trois-Rivières Québec

Canada G9A 1R8

🌐 aclam.secondaireenspectacle.qc.ca/